

Ar(abes)ques

JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2024

DOSSIER

Documentation électronique *Enjeux contemporains pour l'ESR*

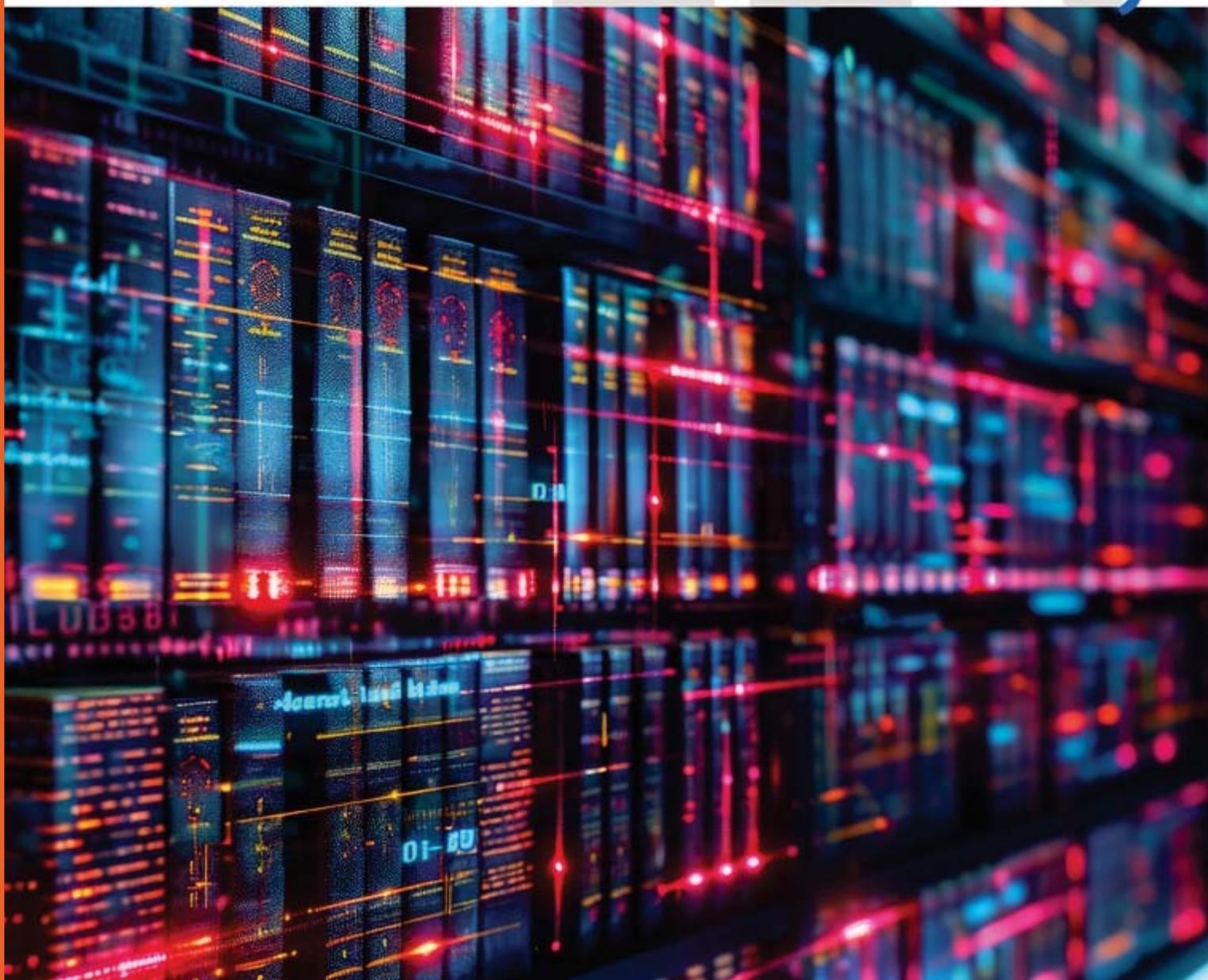
DU CÔTÉ DE L'ABES • Retour sur les Journées Abes 2024

PLEINS FEUX SUR • Le LUMEN

SYSTÈME D • « CAFÉ », application pour la Création Automatisée de Fichiers d'Exemplarisation

INTERNATIONAL • Le 53^e congrès LIBER sous le signe « Science et société »

abes
agence obligatoire
de l'enseignement supérieur



Sommaire

(Dossier)

Documentation électronique Enjeux contemporains pour l'ESR

- 05 Documentation électronique : évolutions et dynamiques THIERRY FOURNIER
- 06 Couperin : acteur de l'essor de la documentation électronique en France GRÉGORIE COLCANAP
- 09 « La mutualisation est indispensable pour être à la hauteur des enjeux internationaux » ENTRETIEN AVEC MICHEL DENEKEN
- 10 Développer l'accès ouvert aux publications en intégrant des options dans les accords négociés par le consortium Couperin ADELIN REGE, FRANÇOISE ROUSSEAU ET CHRISTINE WEIL-MIKO
- 12 Valoriser les ressources électroniques : la place de l'Abes dans l'écosystème documentaire de l'ESR RALUCA PIERROT
- 14 Gestion et signalement de la documentation numérique : graal inatteignable ou horizon perdu ? ÉMILIE BARTHET
- 16 Négociations Couperin : mode d'emploi CLAIRE NGUYEN ET DELPHINE COUDRIN
- 18 La documentation en ligne d'hier à aujourd'hui au SCD de l'université de Rennes THIERRY FOURNIER ET ÉMILIE LIARD
- 20 Signalement de la documentation en ligne au SCD de l'université de Rennes MURIEL CADIEU
- 21 2018-2023 : six années d'acquisitions CollEx-Persée ÉLISE GIROLD
- 22 Mutualisations inter-établissements : le retour d'expérience de l'Université Paris-Saclay LUC BELLIER, JÉRÉMY DEL BEL, LUCIE GAY ET DOROTHÉE PAIN

4 (Du côté de l'Abes...)

Retour sur les Journées Abes 2024

24 (Pleins feux sur...)

Le Lumen : une plongée dans le savoir et la créativité de l'Université Paris-Saclay
MARTINE COPPET ET MYLÈNE RAVEREAU

26 (Système D...)

« CAFÉ », application pour la Création Automatisée de Fichiers d'Exemplarisation

27 (International...)

Le 53^e congrès LIBER sous le signe « Science et société » GIANNIS TSAKONAS

28 (Portrait)

Pierre Naegelen, responsable du service signalement, du service Documentation numérique, recherche et APC et du service de prêt entre bibliothèques au SCD de l'université Toulouse III - Paul Sabatier

Ar(labes)ques REVUE TRIMESTRIELLE DE L'AGENCE BIBLIOGRAPHIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,

227, avenue du Professeur Jean-Louis Viala, CS 84308, 34193 Montpellier cedex 5.
Tél. 04 67 54 84 10 - <https://abes.fr> / La revue Arabesques est accessible en ligne via la plateforme Prairial : <https://publications-prairial.fr/arabesques>
Directeur de la publication : Nicolas Morin. Coordination éditoriale et secrétariat de rédaction : Véronique Heurtematte. Comité de rédaction : Christophe Arnaud, Jean-Marie Feurtet, Christine Fleury, Morgane Parra, Laurent Piquemal, Marie-Pierre Roux (Abes), Yann Marchand (SCD université de Nantes).
Iconographie rassemblée par Christophe Arnaud.

Conception graphique : © Anne Ladevie / Atelier à suivre www.anneladevie.com.
Impression : Pure Impression.

Revue publiée sous licence Creative Commons CC BY-ND 2.0 (Paternité - Pas de modifications) sauf pour les images qui peuvent être soumises à des licences différentes ou à des copyrights. Couverture : Bibliothèque digitale, crédit Photo Adobe Stock / zeenika / généré à l'aide de l'IA.

Les opinions exprimées dans Arabesques n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. ISSN (papier) 1269-0589/ISSN (web) 2108-7016



(Le billet du directeur...)

Le projet d'établissement 2024-2028 de l'Abes¹, dont j'ai déjà parlé ici plusieurs fois, met nettement l'accent sur l'objectif de renouveler le système d'information métier de l'Abes. Cet objectif n'est pas uniquement dicté par un souci de résorption d'une dette technique accumulée au fil des 20 dernières années. Il vise également et avant tout à nous donner une base technique solide sur laquelle appuyer de nouveaux services : changer d'outil n'est pas une fin en soi et il s'agit, *in fine*, de vous proposer des métadonnées en plus grand nombre, qui puissent circuler dans les systèmes d'information de l'ESR, y compris les logiciels documentaires, avec le moins de « frictions » possible.

Ce projet date de novembre 2023. Depuis, nous avons commencé à travailler au sujet et, au premier semestre 2024, mis en place une démarche dite de « *sourcing* ». L'anglicisme peut laisser penser que la démarche n'est pas formalisée au sein de l'administration française, mais en réalité cette notion de *sourcing* est prévue et encadrée par le code de la commande publique depuis 2016, qui le définit comme la possibilité pour un acheteur « d'effectuer des consultations ou réaliser des études de marché, de solliciter des avis ou d'informer les opérateurs économiques du projet et de ses exigences » afin de préparer la passation d'un marché public (article 4 du décret du 25 mars 2016).

Sur un plan plus opérationnel, le *sourcing* a une liste d'objectifs précis : motiver les prestataires à répondre à une future consultation ; solliciter les prestataires pour vérifier la faisabilité du projet ; identifier les prestataires, leurs solutions et leur feuille de route ; identifier les facteurs de coûts et le modèle économique des fournisseurs ; adapter le montage contractuel et la procédure de passation ; réduire les facteurs de risques identifiables. Notre analyse, qui s'appuie aussi sur une démarche de *benchmark* auprès de collègues ayant mené des projets similaires ces dernières années, en France et à l'étranger, nous a permis de faire quelques constats. D'une part, que le marché s'est concentré ces 15 dernières années et est aujourd'hui réparti entre peu d'acteurs, dont les tailles et le chiffre d'affaires sont très variables, avec des facteurs de 1 à 100 et plus, sans qu'il existe beaucoup de fournisseurs de taille intermédiaire. Différents en taille, les acteurs diffèrent aussi dans leurs stratégies. C'est en particulier le cas pour ce qui concerne l'arbitrage entre normalisation et fonctionnalités offertes par le système. Nous voyons en effet d'un côté des prestataires impliqués dans les évolutions des formats (et BibFrame semble, aujourd'hui en tout cas, dominer le marché), qui tendent à proposer des systèmes mettant fortement l'accent sur les fonctions catalographiques. Nous voyons de l'autre côté des logiciels qui cherchent à proposer un éventail plus

large de fonctionnalités, en particulier consortiales et utiles pour de grands réseaux de bibliothèques, avec des prestataires qui estiment que les évolutions de formats ne sont pas un besoin absolument prioritaire de leurs clients.

Dans les deux cas, une forme de consensus se dégage : une importance nouvelle est apportée aux questions d'imports, d'exports et de transformations de données par rapport au format de travail interne du système.

Les bibliothèques ou consortia avec lesquels nous avons échangé ces derniers mois nous ont aussi donné un certain nombre d'informations sur leur propre stratégie : certains ont choisi des solutions de remplacement pur et simple de l'existant, qui prennent souvent de 18 à 24 mois, d'autres des projets au très long cours, une dizaine d'années parfois, de transition progressive d'un système vers un autre. La relation avec le prestataire est évidemment assez différente selon qu'on fait l'un ou l'autre choix, d'une gestion de projet très cadrée à un partenariat évolutif sur une décennie. Tous soulignent en revanche, quel que soit le choix stratégique, l'effet bénéfique pour l'établissement de rejoindre une communauté d'usage dynamique et un produit en évolution.

Deux derniers points à signaler : les offres hébergées de *Software as a Service* (SaaS) sont très majoritaires sur le marché et si tous ne sont pas au même niveau d'avancement, tous les produits et tous les prestataires ont conscience de l'importance, présence et future, d'APIs dans leurs systèmes. Ce second point tend à nous rassurer sur la capacité de l'Abes, à terme, à travailler avec un logiciel qui nous permette une certaine autonomie. La présence confirmée sur le marché de solutions *Open Source* est un autre facteur poussant généralement à l'ouverture des solutions.

Quelles conclusions pouvons-nous tirer à ce stade de notre démarche de *sourcing* ? Elle suscite l'intérêt du marché, qu'on pense capable de répondre à nos demandes, à condition de les exprimer de façon réaliste. Ce qui ne nous empêche en rien d'avoir un projet ambitieux, en particulier en termes de calendrier, mais aussi en termes de renouvellement des pratiques professionnelles et des environnements techniques proposés aux réseaux.

NICOLAS MORIN
Directeur de l'Abes

[1] <https://projet2024.abes.fr>

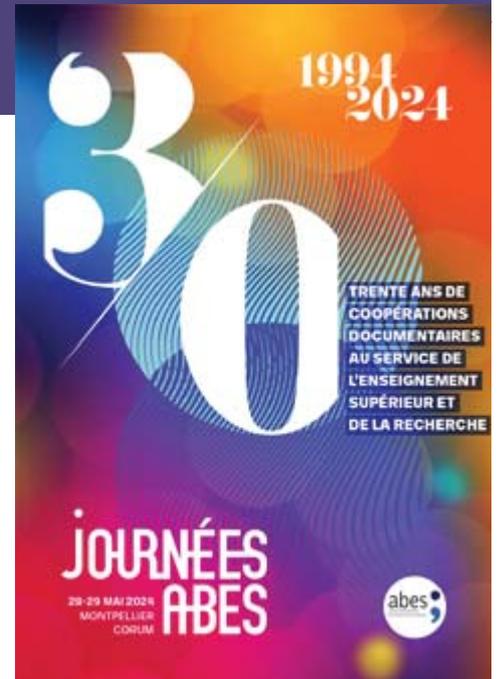


Retour sur les JOURNÉES ABES 2024

En cette année 2024 où l'Abes célèbre 30 ans de coopérations auprès des réseaux documentaires de l'ESR, plusieurs temps forts ont émaillé les Journées Abes.

DE CETTE ÉDITION, ON RETIENDRA PRINCIPALEMENT :

- **Une session « Actus de l'Abes »**, couronnée d'une *standing ovation*, pour la rétrospective particulièrement plaisante sur ces 3 décennies
- **Un JabesCamp fécond** : décliné en 4 ateliers de réflexion sur 4 aspects du Projet d'établissement 2024-2028, cette session collaborative a rassemblé 80 à 120 participants par salle dans une atmosphère propice à la réflexion
- **Des sessions plénières, appréciées pour leur approche pédagogique**, présentées par les principaux responsables des applications et services de l'Abes
- **Un cocktail dinatoire dans un lieu fort agréable**, les jardins du Mo.Co. Montpellier Contemporain.



LES JOURNÉES EN CHIFFRES

- 390** PARTICIPANTS INSCRITS
- 23** STANDS DE PARTENAIRES ET SPONSORS
- 14** POSTERS EXPOSÉS
- 4** ATELIERS COLLABORATIFS

Prolonger l'expérience:
<https://abes.fr/evénements/journees-abes/journees-abes-2024>



DOCUMENTATION ÉLECTRONIQUE : ÉVOLUTIONS ET DYNAMIQUES

Collections numériques dans une logique de supports, ressources en ligne dans une logique d'accès, ou bien documentation électronique (abrégé « dokelec ») selon leur nom d'usage métier : quel que soit le nom sous lequel on les regroupe, ces « bouquets » de revues en ligne, ces « packages » d'*ebooks*, ces « bases de données », nouveautés au début des années 2000 sont désormais au cœur des budgets, des activités et des usages des bibliothèques et opérateurs de la documentation scientifique et technique de l'ESR. En évoquer les spécificités, en retracer les évolutions depuis une vingtaine d'années et en souligner les dynamiques actuelles de manière synthétique est une gageure que tente de relever ce dossier.

La documentation électronique, cela commence par des négociations, respectant un cadrage et un calendrier, mobilisant des compétences spécifiques et se complexifiant, ainsi que le décrivent les négociatrices Claire Nguyen et Delphine Coudrin. Les négociations s'effectuent sous l'égide du consortium Couperin créé en 1999, dont un des principaux acteurs, Grégory Colcanap, narre les étapes de développement, les évolutions et les challenges rencontrés et surmontés, souvent en lien avec ses partenaires comme l'Abes ou l'Inist-CNRS. Parmi les derniers défis que le consortium et ses membres doivent relever, les principales négociatrices actuelles de Couperin Adeline Régé, Françoise Rousseau et Christine Weil-Miko décrivent les raisons et les moyens de l'insertion, progressive et tout en prudence, d'options de publication en accès ouvert dans les accords négociés avec les éditeurs et l'importance de préserver et développer des modèles alternatifs et diversifiés de financement de l'édition scientifique.

Les ressources en ligne, du fait qu'elles sont négociées, se présentent en bouquets regroupant de nombreux titres et nécessitent accès authentifiés et liens vérifiés, se gèrent et se signalent avec des outils d'abord spécifiques, mais qui avec le temps convergent avec les outils classiques

pour déboucher sur une nouvelle génération de systèmes documentaires intégrant nativement la gestion des collections numériques. Ce motif « distinction puis convergence », décrit par Émilie Barthes dans son article sur l'écosystème des outils de gestion utilisés dans les établissements, se retrouve, *mutatis mutandis*, dans l'évolution des outils de signalement de la documentation électronique développés et mis à disposition par l'Abes, les bases de connaissances éditeurs convergeant via BACON et les exemplarisations en masse vers le catalogue collectif patiemment érigé notice par notice par les bibliothécaires.

Au SCD de l'Université de Rennes, la documentation en ligne a vécu les mêmes évolutions et est aujourd'hui traversée par différentes dynamiques : des collections et du signalement, elle déborde et irrigue d'autres champs comme l'ouverture des publications scientifiques et la formation des publics. Au sein d'un établissement public expérimental comme l'Université Paris-Saclay, les mutualisations de ressources électroniques, les acquisitions d'*ebooks* et le signalement sont des éléments moteurs de la dynamique de coopération entre les établissements. La dynamique du travail collectif imprègne aussi l'expérience Collex-Persée d'une politique d'acquisition de collections électroniques de niche dans une logique de diversification des ressources.

La documentation électronique occupe une place de plus en plus centrale dans les politiques des établissements, comme l'indique entre autres son positionnement dans le projet d'établissement de l'Abes. Mutualisation, rassemblement des forces, unité entre établissements, coopération entre opérateurs nationaux sont, selon Michel Deneken, les mots d'ordre qui s'imposent dans ce domaine à l'échelle française à l'heure internationale de la science ouverte.

THIERRY FOURNIER

Directeur adjoint du SCD de l'Université de Rennes,
réfèrent du dossier d'Arabesques

Couperin, acteur de l'essor de la documentation électronique en France

Depuis sa création, le consortium Couperin contribue à relever les défis du passage à la documentation électronique : maîtrise des coûts, élargissement des accès, prise en compte des enjeux de la science ouverte. Retour sur le chemin parcouru depuis plus de 20 ans.

couperin.org

De consortium universitaire au consortium unifié, l'histoire de Couperin commence par la construction d'un réseau. En 1999, quatre universités fondent le consortium universitaire des périodiques numériques, plus connu sous le nom de Couperin.org, sous la forme d'une association loi de 1901, pour fédérer des universités en vue de négocier l'acquisition de ressources documentaires électroniques auprès des éditeurs. Des bibliothèques universitaires, généralement des porteuses de Cadist (Centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique), organisaient déjà de façon consorciale des négociations pour un ensemble d'établissements, leurs responsables seront tout naturellement les premiers animateurs des pôles thématiques du consortium et en 2001 l'ensemble des dispositifs de négociation sont fédérés au sein de Couperin.

Très vite, l'association prend de l'ampleur et regroupe toutes les universités françaises, des grandes écoles et des organismes de recherche à l'exception des cinq plus gros. Ces organismes de recherche ne restent cependant pas totalement

elle prend d'abord en 2010 la forme d'un comité de pilotage des acquisitions numériques, puis devient une structure de coordination avec un programme pluriannuel d'actions en 2012. Une des priorités pour le segment 1 de la BSN, qui est dédié à l'acquisition des ressources, est de se doter d'une structure de pilotage unique. Après des mois de concertation et de discussion entre Couperin, le CNRS, le CEA, l'Inra, l'Inserm, l'Institut Pasteur et la Bibliothèque nationale de France (qui a été ajoutée au périmètre), la décision est prise de refonder le consortium pour lui donner son périmètre national actuel. Couperin devient en avril 2013 le Consortium unifié des établissements universitaires et de recherche pour l'accès aux publications numériques, et se dote de collèges d'établissements assurant la représentation de la diversité de ses membres dans les instances de gouvernance.

RELEVER LE DÉFI DU PASSAGE À LA DOCUMENTATION ÉLECTRONIQUE : MAITRISER LES COÛTS ET ÉLARGIR LES ACCÈS

Les négociations sont menées dès l'origine avec deux priorités : élargir l'accès négocié à une offre plus conséquente de contenus et obtenir des tarifs préférentiels. Les premières grandes négociations prennent la forme d'accords de type *big deal*, dans lesquels l'éditeur ouvre l'accès à l'intégralité ou la quasi-totalité de son catalogue de revues sous forme numérique à un tarif forfaitaire exprimé en pourcentage de la dépense annuelle d'abonnement. Ces accords obligent globalement les bibliothèques à maintenir la dépense annuelle liée à un portefeuille d'abonnements papier (éventuellement augmenté en plus d'un surcoût pour la version électronique de ces titres). L'augmentation annuelle de l'ensemble des services, abonnement et accès temporaires, est contractuellement arrêtée. Des variations existent autour de ce modèle avec des déclinaisons en collections thématiques, accès croisés (addition des titres de tous les abonnés) mais les principes à l'œuvre restent les mêmes. Au début, ce type d'accord est apparu comme très positif pour les bibliothèques qui pouvaient du jour au lendemain offrir un accès

Couperin devient en avril 2013 le Consortium unifié des établissements universitaires et de recherche pour l'accès aux publications numériques.

en dehors du cadre consorcial des négociations, et à partir de 2005 deviennent parties prenantes des négociations pour l'accès aux revues ou aux bases de données de grands éditeurs scientifiques internationaux.

Ce mécanisme dual entre Couperin et les cinq grands ONR est loin d'être efficace. Publié en mai 2008, le rapport Salençon¹ pointe d'ailleurs le manque de clarté et de coordination entre les deux principaux acteurs des négociations : Couperin et l'Inist, et la question du double-paiement se pose pour les unités mixtes de recherche. Issue en partie des préconisations du rapport, la future Bibliothèque scientifique numérique (BSN) est initiée en 2008 ;

[1] Rapport du comité Information scientifique et technique, présidé par Jean Salençon, mai 2008. <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1825-rapport-du-comite-information-scientifique-et-technique.pdf>

à un nombre de titres de revues en ligne sans commune mesure avec l'offre papier antérieure, pour un surcoût annuel de 5 à 7 %. Les disparités entre les grandes et anciennes bibliothèques aux riches collections et les bibliothèques plus récentes, dont les collections étaient forcément plus modestes, disparaissaient. En revanche, le poids financier de ces accords était inégalement réparti malgré des mesures internes de rééquilibrage menées par le consortium mais ne portant généralement que sur les surcoûts électroniques. Si en pourcentage les augmentations étaient du même ordre entre les établissements, il est évident qu'en valeur absolue la charge pesait de plus en plus sur les « gros portefeuilles » des bibliothèques historiquement abonnées à un nombre important de titres, en particulier les bibliothèques Cadist.

Pour encourager les bibliothèques à développer l'offre de documentation électronique, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche mit en place un dispositif de subventionnement pour quelques ressources permettant d'absorber tout ou partie des surcoûts électroniques ou de changement de taux de TVA. Ce dispositif de soutien nécessitait la mise en œuvre de groupements de commandes qui furent confiés à l'Abes. La subvention attribuée à chaque groupement permettait d'amoindrir le coût du passage à l'électronique. Le modèle de répartition des coûts entre les établissements abonnés et l'utilisation de l'enveloppe d'impulsion étaient confiés à Couperin. Ce dispositif d'accompagnement a été arrêté en 2015.

L'ACCÈS OUVERT : ÉMERGENCE D'UN NOUVEAU PARADIGME, SOURCE DE COMBATS POUR LE LIBRE ACCÈS À LA CONNAISSANCE

Très rapidement les enjeux de l'accès ouvert ont été au cœur des préoccupations du consortium et en 2006, le groupe de travail sur les archives ouvertes est créé et devient un creuset de la réflexion et de l'action sur cette thématique. Progressivement le spectre des questions s'élargit à l'édition ouverte, aux questions juridiques, aux politiques en Europe et dans le monde, aux données de la recherche, etc... l'élargissement est acté par les changements d'appellation successifs du groupe de travail : archives ouvertes puis accès ouvert et enfin science ouverte en 2019.

Les journées d'études organisées furent des moments forts où le consortium a très souvent fait intervenir des collègues étrangers afin d'enrichir la réflexion française sur les questions de science ouverte de percevoir la complexité du sujet et de prendre conscience des approches multiples à l'œuvre dans le monde. C'est lors de ces journées que des collègues britanniques, allemands, néerlandais ou scandinaves ont pu expliquer les politiques



➔ Mappemonde terrestre : verso du Saint Florian : dessin.

visant à négocier les droits de lecture et de publication, prémisses des futurs accords transformants, qui faisaient souvent l'objet de débats simplistes ou caricaturaux en France. Dans le même esprit de compréhension de la diversité des politiques publiques, les modèles diamants fortement développés, notamment en Amérique Latine, furent aussi présentés. La bibliodiversité a toujours été au cœur des préoccupations et mais surtout des actions de Couperin

La conception collective et participative de la loi pour une République numérique, elle-même précédée des travaux portés par le Conseil national du numérique, fut une période formidable de mobilisation, de toute part, pour poser largement les enjeux de l'accès ouvert, ponctuée de débats publics animés, d'interventions auprès de responsables politiques pour favoriser l'ouverture des écrits scientifiques. Successivement, Geneviève Fioraso, ministre de



l'Enseignement supérieur et de la Recherche, puis Axelle Lemaire, secrétaire d'État au numérique, intervinrent lors des Journées science ouverte de Couperin de 2013 et de 2015, marquant ainsi le rôle essentiel du consortium dans le développement de l'accès ouvert; Couperin est depuis 2009 le partenaire français des projets successifs européens OpenAIRE.

Depuis 2018, la France s'est dotée d'une politique nationale de science ouverte formalisée par deux plans successifs, qui a permis d'engager plus fortement les institutions académiques et de recherche dans l'action. Le consortium a poursuivi ou engagé de nombreux chantiers comme la collecte et le suivi des dépenses d'APC, l'adaptation de nomenclature comptable Nacres avec l'Amue, le soutien opérationnel de modèles de publications diamants ou *Subscribe to open*, ou encore l'accompagnement d'éditeurs français vers plus d'accès ouvert dans le cadre du plan de soutien à l'édition scientifique. Depuis quelques années, les collègues des établissements se mobilisent au sein du consortium pour porter la politique de gestion et d'ouverture des données de la recherche.

LA SOUVERAINETÉ SCIENTIFIQUE EN MATIÈRE DE DOCUMENTATION

La souveraineté scientifique apparaît aujourd'hui comme un enjeu prioritaire pour garantir l'indépendance et la qualité de la recherche française. En 2008, le consortium estimait que le développement des ressources électroniques apporte un élargissement considérable des ressources accessibles avec une facilité d'accès jamais connue mais que la logique de constitution de collections pérennes, qui a permis d'offrir une documentation riche et diversifiée, risquait de disparaître au profit d'une offre commerciale d'accès temporaire à la littérature scientifique. Le constat partagé par de nombreux consortia dans le monde était simple : les bibliothèques dépensent des moyens financiers considérables pour donner accès à des contenus numériques souscrits auprès des éditeurs, mais que se passe-t-il si les contrats ne sont pas renouvelés ? La réponse était simple, par exemple pour les revues, les bibliothèques n'avaient en fait acheté que la version numérique de leurs titres historiques, tous les autres documents n'étaient accessibles que temporairement. La politique qui fut mise en œuvre et qui perdure encore aujourd'hui fut d'obtenir, autant que possible la propriété de tous les contenus accessibles pour tous les membres d'un accord consortial. Propriété n'est d'ailleurs pas le terme approprié, car contrairement au support matériel, où l'usage est indissociable du document physique sans restriction particulière, l'utilisation du support numérique consiste en une cession de droits d'usage qui fait intervenir la notion de bénéficiaire ou d'ayant-droit. C'est un

triptique, ressources-usages-bénéficiaires, encadré par une licence d'utilisation. Les éditeurs étant les diffuseurs, généralement exclusifs, des contenus, eux-seuls garantissaient l'accès aux ressources dans le temps sur leur plateforme. Quid de la pérennité de ces acteurs économiques dans le temps ? Des éditeurs peuvent disparaître, peuvent être achetés par d'autres, des revues peuvent changer d'éditeur... Face à ces incertitudes, les pays ont adopté deux stratégies différentes : développer des institutions tiers de confiance, comme Portico, chargées de garantir l'accès pérenne aux contenus pour les bibliothèques ou bien considérer qu'il s'agit d'un enjeu d'indépendance devant être assumé par l'État. La France a opté principalement pour la seconde solution en développant sa plateforme d'archivage national : Panist. Dans la même logique, Couperin a lancé dès 2008 le principe d'acquisition de ressources documentaires pour tout le pays en licence nationale, avec développement d'une plateforme publique pour mettre à disposition et exploiter les contenus acquis. Le projet Istex, issu de cette détermination, a permis de constituer une bibliothèque numérique d'ampleur avec près de 28 millions de documents. Le projet portait nativement une ambition allant au-delà du simple objectif documentaire, celle de doter l'ESR français d'un outil majeur pour exploiter les contenus, pour les fouiller, pour faire du TDM sans entrave, avant même que la législation européenne autorise et facilite son usage.

COUPERIN ET SES PARTENAIRES

Couperin est un collectif né de la volonté des universités et ne travaille pas seul. Très tôt, l'Abes est devenue le premier partenaire, principalement pour le portage de groupements de commandes qui représentent 10 % des négociations mais près de 50 % des dépenses documentaires, mais aussi pour relever les enjeux de signalement. La collaboration fructueuse, basée sur la confiance, construite au fil des ans doit être préservée entre cet opérateur de l'État et le consortium qui porte la voix des établissements en toute liberté et en responsabilité. L'Inist est devenu un second partenaire pour Couperin, les liens tissés lors de la construction d'Istex ont permis d'élaborer d'autres projets autour notamment de l'analyse des usages avec le développement de ReadMetrics.

Couperin est avant tout une aventure humaine, mobilisant des collègues passionnés qui défendent l'intérêt général. On s'interroge périodiquement sur son devenir, et certes le consortium n'a pas la solidité d'un établissement public, faut-il le regretter ? Regardez le chemin parcouru depuis sa création et vous jugerez !

GRÉGORY COLCANAP

Coordonnateur de Couperin de 2008 à 2022
gregory.colcanap@univ-paris1.fr

INTERVIEW

« LA MUTUALISATION EST INDISPENSABLE POUR ÊTRE À LA HAUTEUR DES ENJEUX INTERNATIONAUX »

Entretien avec Michel Deneken

Président de l'université de Strasbourg, président de Couperin et du CA de l'Abes, Michel Deneken livre sa vision de la place de la documentation en ligne pour la recherche.



La documentation en ligne occupe une place importante dans le nouveau projet d'établissement de l'Abes. Quels sont les enjeux liés à cette question ?

MICHEL DENEKEN : Les ressources électroniques, leur gestion et leur accessibilité sont devenues des éléments majeurs de la documentation, qui contribuent à la qualité du service rendu aux chercheurs et à la communauté académique mais qui contribuent aussi, de plus en plus, aux questions de pilotage et de maîtrise des coûts. Ce domaine constitue un élément déterminant de l'engagement de l'Abes et est bien évidemment présent dans son projet d'établissement. Il est important aussi de s'emparer des indicateurs de pilotage, comme le fait un groupe de travail dédié, car c'est sur cela que se construisent la stratégie et la réflexion avec tous les partenaires sur ce qui peut être partagé, mutualisé.

Vous êtes président à la fois du CA de l'Abes et de Couperin. Quel est, selon vous, l'enjeu de la collaboration entre les différents opérateurs nationaux autour de la documentation en ligne ?

M. D. : Je pense que la mutualisation est indispensable et doit passer par des espaces d'échange qui, me semble-t-il, pourraient être encore améliorés, et par un travail plus rapproché entre les différents acteurs. Ce que je sens de la volonté des différentes directions du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, c'est que ces partenaires soient mieux dans le dialogue et dans le partage, avant même de parler de mutualisation concrète, avec une meilleure connaissance de leurs pratiques respectives en matière de négociations.

Il y a déjà des éléments extrêmement forts qui conduisent tous les partenaires à travailler ensemble et à se concerter, comme CollEx-Persée, Istex dans le cadre du programme d'acquisitions de licences nationales.

Vous mentionnez CollEx-Persée. Comment voyez-vous sa place dans cette mission globale autour de la documentation en ligne ?

M. D. : La mission de CollEx-Persée est de contribuer à l'excellence scientifique entre autres par l'acquisition et la gestion de ressources au service de la communauté des chercheurs. Aujourd'hui, les organisations en silos ne fonctionnent plus ; les moyens technologiques, mais aussi politiques, nous incitent à travailler ensemble et très en amont ; je suis tout à fait prêt à collaborer avec le président de Condorcet, qui a désormais la gestion de CollEx, Couperin et l'Abes pour construire CollEx-Persée 2. Ce serait une belle preuve de concept.

Quels sont, pour la recherche, les enjeux liés à la poursuite d'une politique nationale ?

M. D. : Cette politique nationale, le rassemblement de toutes les forces en matière de gestion et de partage des données, sont indispensables pour être à la hauteur des enjeux internationaux. Le deuxième point important, qui me tient à cœur, c'est la souveraineté. Cette politique doit servir aussi une stratégie permettant à nos ressources documentaires d'être d'une qualité et d'une intégrité scientifique absolues. Il s'agit donc d'un enjeu de souveraineté mais aussi de crédibilité. Je vois que l'Abes et

Couperin ont la même volonté farouche d'assurer la souveraineté, l'accessibilité, mais aussi la qualité des données et de garantir une éthique de la documentation. Cela conduira, à terme, à interroger nos modèles économiques.

Quel est l'impact de la science ouverte sur la documentation en ligne et ces changements de modèles économiques ?

M. D. : En décembre dernier, le président de la République a dit que la recherche française était une priorité de sa politique. Comment assurer cette montée en puissance indispensable et la soutenabilité des moyens dans un contexte budgétaire contraint ? Une inflation, même légère, dans les négociations avec certains éditeurs impliquera forcément à un moment donné une dégradation de la qualité de l'offre à la publication. Notre seule réponse pour peser est d'avoir une communauté académique et scientifique unie. La science ouverte permet à un nombre grandissant de chercheurs de s'émanciper des pressions des éditeurs pour aller vers l'ouverture totale des publications. Donc, je ne suis pas sûr que les opérateurs qui aujourd'hui sont leaders sur le marché auront encore autant de moyens de pression sur les chercheurs à l'avenir. La réflexion sur la science ouverte se joue en ce moment, avec un effet d'accélération sous la pression du mouvement international. Je pense que dans les années, voire même les mois à venir, la science ouverte va énormément jouer dans l'évolution du financement des publications en ligne et dans notre rapport de négociation avec les éditeurs.

Développer l'accès ouvert aux publications en intégrant des options dans les accords négociés par le consortium Couperin

Depuis plus de 10 ans, le consortium Couperin travaille à la mise en œuvre d'accords avec les éditeurs intégrant des options de publication en accès ouvert. Un long processus vers un modèle « idéal » de science ouverte totale ?

couperin.org

Basculer toute la production scientifique académique en accès ouvert, tel est LE rêve pour un partage de la connaissance sans entrave au niveau international. Mais comment passer d'un monde de l'abonnement (d'ailleurs très rémunérateur pour certains éditeurs) à un monde où tous les articles scientifiques seraient accessibles librement ? En effet, le travail d'édition, intégrant notamment la coordination du *reviewing* par les pairs, qui garantit la qualité des articles, nécessite un financement. Il faut donc réussir à concevoir de nouveaux modèles économiques.

Une des options a été la mise en place d'accords dits « transformants » entre des consortiums et des éditeurs, pour négocier globalement les deux services « lecture » et « publication ». Ces accords devaient permettre aux éditeurs de basculer progressivement les revues d'un mode d'abonnement à un mode de publication en accès ouvert, en maintenant leur financement. Le développement de ces accords a vraiment débuté en 2012, avec la publication au Royaume-Uni du rapport Finch, visant à accroître l'accès ouvert aux publications de la recherche en privilégiant le modèle « auteur-payeur ». L'initiative OA 2020, lancée par la société Max Planck, a également joué un rôle important dans la mise en place de ce type d'accords.

Après plus de 10 ans, force est de constater que la révolution espérée n'a pas eu lieu : beaucoup de revues sont encore diffusées en mode hybride, avec des articles sous abonnement et d'autres en accès ouvert, souvent après paiement de frais de publication (APC, *Article processing charges*) par l'auteur ou par son établissement. La Ligue des bibliothèques européennes de recherche (Liber), forte des retours d'expérience de ses membres, propose des recommandations pour intégrer les stratégies d'accès ouvert dans les négociations avec les éditeurs. Elle pointe notamment le principe essentiel d'une transition à coût neutre, limitant les dépenses d'APC, qui doit guider les établissements engagés dans ce type d'accords.

Le Royaume-Uni¹ et la Suède², par exemple, ont publié des évaluations de leurs accords afin d'orienter leurs négociations futures.

DE MULTIPLES FORMES D'ACCORDS

En 2021, une analyse détaillée³ des conditions contractuelles de près de 200 accords intégrant des options de publication en accès ouvert a montré que la diversité est grande et que chaque accord est quasiment unique, en fonction du contexte financier et de la politique de science ouverte des abonnés. L'intégration dans l'accord d'un volet sur la publication peut en effet se concevoir de différentes manières. L'étude distingue notamment trois grands types d'accord qui, pour l'option « publication », ne concernent que les articles dont les « auteurs de correspondance »⁴ sont affiliés aux établissements bénéficiaires :

- des accords financiers sans prise en compte des frais de publication mais permettant des remises plus ou moins importantes sur les APC (« *Read and discount* »). Ces accords ne garantissent pas la maîtrise budgétaire globale
- des accords d'abonnement donnant droit à un quota d'articles sans frais de publication, souvent assez faible (« *Read & Free Articles* »)
- des accords globalisant la dépense pour la lecture et la publication. Le but est de négocier un volume d'articles suffisant pour couvrir l'entièreté de la production scientifique des abonnés. Le montant de l'accord divisé par le nombre d'articles donne un montant appelé « PAR Fee » (« *Publish & Read fee* »).

PRUDENCE ET EXPÉRIMENTATION POUR LES ACCORDS FRANÇAIS

En France, le consortium Couperin a négocié son premier accord intégrant la lecture et la publication en accès ouvert sans frais pour les auteurs de correspondance français avec EDP Sciences, dans le cadre du 1^{er} Plan de soutien à l'édition scientifique française. Cet accord, établi sous forme d'un groupement de commandes porté par l'Abes pour la période 2017-2021 et renouvelé presque à l'identique pour 2022-2026, a permis l'ouverture de près de 650 articles par an. Il garantit également aux auteurs la préservation de leurs droits d'auteur.

Après ce premier accord, la réticence de certains établissements membres de Couperin a pondéré la négociation systématique d'accords de ce type, en particulier en l'absence d'un engagement calendaire des éditeurs sur le basculement de leurs revues en accès ouvert complet. Cette modération a permis de poser prudemment les bases de nouveaux accords

[1] Kira Brayman, Amy Devenney, Helen Dobson et al., A review of transitional agreements in the UK, 2024, 10.5281/zenodo.10787391

[2] <https://www.kb.se/samverkan-och-utveckling/oppentillgang-och-bibsamkonsortiet/open-access-and-bibsam-consortium/bibsam-consortium.html>

[3] Quentin Dufour, David Pontille, Didier Torny. Contracter à l'heure de la publication en accès ouvert. Une analyse systématique des accords transformants. [Rapport de recherche] 206 150, CNRS; Comité pour la science ouverte. 2021, pp.81. ffnalshs-03203560f

[4] Il s'agit des auteurs prenant en charge la relation avec l'éditeur

intégrant des options d'accès ouvert pour les établissements volontaires. Celles-ci s'appuient sur un principe strict de neutralité financière : aucune hausse supérieure aux coûts d'abonnement n'est en principe acceptée. L'intégration de toutes les revues, hybrides et « full OA » (revues entièrement en accès ouvert) est également une condition importante pour l'acceptation de l'accord.

Toutefois, les politiques de diffusion en accès ouvert immédiat des financeurs de la recherche (Commission européenne, ANR, ...) ont entraîné une hausse continue des dépenses de frais de publication, mesurée en France depuis 2015 par l'enquête APC⁵ menée chaque année par Couperin.

En vue de limiter, voire de supprimer ces frais supplémentaires, le consortium a mené différents types de négociations expérimentant plusieurs modèles :

- En 2019, l'accord national Elsevier intègre le versement automatique des « manuscrits auteurs acceptés » français en accès ouvert, au bout d'un an sur une plateforme de l'éditeur, et au bout de deux ans sur HAL. L'accord prévoit également une remise sur le prix public des frais de publication en accès ouvert, compensant leur hausse (remise de 34,5% en 2022 et de 40,88% en 2023).
- En 2022, le consortium mène une expérimentation avec l'éditeur Wiley avec un accord global de publication et de lecture (Publish & Read) pour la période 2022-2024. Il se traduit par un marché à groupement de commandes porté par l'Abes, pour 141 établissements.
- En 2024, un accord global de 3 ans de publication en libre accès et de lecture (Publish & Read) est négocié pour les revues et les conférences d'ACM (Association for Computing Machinery). Cet accord est particulier car il est associé à un engagement de l'éditeur sur la transition de tout son catalogue vers de l'accès ouvert, le modèle hybride étant normalement un modèle commercial temporaire et transitoire.
- Le dernier accord négocié en licence nationale

par Couperin avec Elsevier (2024-2027) est un accord global de lecture et de publication en accès ouvert, avec un volume annuel potentiel de plus de 11 000 articles. La publication en CC-BY permet à l'auteur de conserver l'ensemble de ses droits.

ATTACHEMENT AUX BONNES PRATIQUES

Le consortium Couperin poursuit ses négociations avec des options « science ouverte » pour les établissements qui le souhaitent.

Le consortium définit des bonnes pratiques et des lignes directrices dans la lettre de cadrage annuelle de ses négociations⁶ :

- appliquer des licences ouvertes de cession non-exclusive des droits aux articles, de type licence *Creative Commons* afin que les auteurs conservent tous leurs droits
 - favoriser la diversité des modèles de financement de l'édition scientifique, par exemple en soutenant des accords de type « *Subscribe to open* »⁷, modèle économique alternatif et transparent de financement, et en négociant avec des éditeurs ne disposant que de revues en accès ouvert, sans dépense d'abonnement à transformer
 - renforcer le suivi des dépenses d'APC et de l'activité de publication des établissements, pour éviter les dérives et analyser les pratiques et les besoins.
- En conclusion, ces accords commerciaux ne peuvent être l'unique voie pour l'accès ouvert. Le dépôt systématique des articles dans HAL est une pratique indispensable pour assurer la conservation souveraine des articles des chercheurs français, d'autant que ces accords ne couvrent que les articles avec auteurs de correspondance français. Le développement de nouvelles formes d'édition est également un moyen d'accéder à des systèmes d'édition scientifique durables, transparents, éthiques et de qualité.

[5] <https://www.couperin.org/so/dépenses-apc/recueil-et-analyse-des-dépenses-de-publication>

[6] <https://www.couperin.org/negotiations/ressources/lettre-de-cadrage-negotiations-2024-pour-les-accords-2025>

[7] <https://opencience.pasteur.fr/2022/06/02/le-modele-subscribe-to-open-et-les-accords-transformants-pour-la-transition-des-revues-vers-lopen-access>

[8] <https://www.couperin.org/category/negotiations/accords-specifiques-so>

ADELINE REGE

Coresponsable du département des Négociations documentaires du Consortium Couperin
adeline.rege@unistra.fr

FRANÇOISE ROUSSEAU

Coordinatrice du Consortium Couperin
francoise.rousseau@cea.fr

CHRISTINE WEIL-MIKO

Responsable du département des Négociations documentaires du Consortium Couperin
christine.weil-miko@inist.fr

PRÉSENTATION DES ACCORDS COUPERIN AVEC DES OPTIONS POUR LA « PUBLICATION EN LIBRE ACCÈS »

	Année du marché	Type d'accord	Revues éligibles	Éléments négociés	Nombre d'articles annuels publiés
EDP SCIENCES	2017 - 2021 2022 - 2026	Marché Abes avec groupement de commandes - 80 établissements adhérents	30 revues 31 revues	Nombre d'articles en OA illimité Nombre d'articles en OA illimité	Autour de 650 par an
ELSEVIER	2019 - 2022 +2023	Licence nationale (Portage Abes)	Liste éligible hors Lancet et Cell Press	Remise sur les APC prenant en compte la hausse des frais	1 348 en 2023
ELSEVIER	2024 - 2027	Licence nationale (Portage Abes)	Liste éligible hors Lancet et Cell Press	Plus de 11 000 articles (revues hybrides et full OA par an) et remise sur les APC pour les titres non éligibles	
WILEY	2022 - 2024	Marché Abes avec groupement de commandes - 141 établissements adhérents	Quasiment toutes les revues hybrides et full OA	Plus de 3 000 articles en OA par an	2 449 articles en 2023
CAMBRIDGE UNIVERSITY PRESS	2023 - 2025	Choix établissement	Toutes les revues	Nombre d'articles publiés en OA illimité (revues hybrides et full OA)	Non connu
ACM - Association for computing Machinery	2024 - 2026	Choix établissement	Toutes les revues	Nombre d'articles en OA illimité (revues hybrides et full OA, conférences)	
PLOS	2024	Choix établissement	Toutes les revues	Nombre d'articles publiés en OA illimité	Non connu

Pour en savoir plus, tous les résultats des négociations avec des options science ouverte sont disponibles sur le site Couperin⁸

Valoriser les ressources électroniques : la place de l'Abes dans l'écosystème documentaire de l'ESR

Pour répondre à l'enjeu crucial du signalement des ressources électroniques, l'Abes a l'ambition de renforcer les circuits de traitement automatisé des métadonnées, favorisant un signalement qui tire profit à la fois de la fluidité des bases de connaissance et de la richesse des données présentes dans les catalogues.



Les ressources électroniques font irruption au moment où l'informatique documentaire est déjà bien installée; entre outil documentaire numérique et contenu numérique, la frontière est au début très claire.

Les SIGB utilisés par les producteurs des données du monde des bibliothèques sont conçus pour l'imprimé ou l'analogique, alors que le numérique trouve sa place sur le web : les producteurs de contenus investissent des archives ouvertes, plateformes d'éditeurs ou bibliothèques numériques, et dans les bibliothèques démarre l'âge des portails. Dès le début des années 2000, à la suite du lancement du catalogue collectif Sudoc, l'Abes commence à investir massivement la question de la valorisation des ressources électroniques en lançant, après le catalogue collectif Sudoc, le portail associé¹. Le développement exponentiel des ressources numériques, la variété des protocoles d'accès, les limites technologiques de la recherche fédérée remettent assez rapidement en question l'usage même des méta-moteurs, les portails devenant davantage des vitrines pour les contenants (les bases de données) plutôt que pour les contenus au niveau de granularité fin. Cette situation remet sur le devant de la scène la logique du signalement des documents via des circuits intégrant, tant bien que mal, les SIGB; il s'agit désormais de concilier flux massifs des données éditeurs et possibilité, pour les bibliothèques, de produire et améliorer, si besoin, les données de leur choix².

GESTION DES ACCÈS : LES MÉTADONNÉES, ENCORE ET TOUJOURS

Avec le développement massif des ressources électroniques, la profession abandonne toute velléité d'être la source des métadonnées descriptives de référence pour ce support. De ce fait, la tentation est grande d'en abandonner le signalement. Le document numérique portant en lui-même des métadonnées permettant aux usagers de l'identifier, les professionnels de la documentation ne devraient-ils pas se contenter du paramétrage des accès ?

Mais c'est précisément l'enjeu de l'accès qui fera rentrer à nouveau le signalement dans la boucle : les résolveurs de liens pointent rapidement du doigt l'importance des métadonnées des bases de connais-

sance sur lesquelles leur fonctionnement repose. L'accès au texte intégral des articles ou chapitres, à partir d'une base bibliographique spécialisée, de *Google Scholar* ou d'un outil de découverte dépend en bonne partie de la qualité et de la fraîcheur des informations bibliographiques qui rendent possible le lien entre référence et texte. En fin de compte, une collection commerciale représente ni plus ni moins un ensemble documentaire dont il s'agit de décrire les contenus aussi finement que possible, avec une attention particulière pour les identifiants univoques des contenus. Autant de notions qui parlent davantage aux bibliothécaires qu'aux éditeurs.

Le monde éditorial étant dominé par des groupes internationaux, les bases de connaissance les plus utilisées vont tout naturellement se concentrer vers les contenus desservant le plus grand nombre; c'est pour répondre aux besoins spécifiques de signalement des contenus francophones ou des périmètres spécifiques accessibles aux établissements à mission d'enseignement supérieur ou de recherche français que l'Abes a souhaité mettre à disposition et alimenter une base de connaissance libre et gratuite, conçue comme un réservoir de métadonnées de qualité, facilement réutilisables dans tout environnement documentaire pertinent. Née sous l'impulsion d'initiatives telle que KB+ (Jisc), projet arrêté depuis, la BAse de COnaissance Nationale³ a trouvé, au bout de 9 ans d'existence, sa place dans l'écosystème Abes. Proposer un service consacré à l'exposition de données produites par les éditeurs ou par les équipes de l'Abes a marqué un véritable tournant dans un système ayant au cœur des applications de production de métadonnées par un réseau de bibliothécaires. Le triplestore SciencePlus, dédié aux articles et chapitres, poursuit, dans un périmètre encore plus délimité, cette démarche⁴.

RESSOURCES ÉLECTRONIQUES ET CATALOGUE COLLECTIF : DEUX UNIVERS INCOMPATIBLES ?

Si l'intérêt des bases de connaissance pour le signalement de l'ensemble des documents (revues numériques, *ebooks*, documents audiovisuels en ligne) semble désormais acquis, force est de constater

[1] Christine Fleury, « Le portail documentaire du Sudoc », *Arabesques*, n° 39, 2005. En ligne : <https://publications-prairial.fr/arabesques/index.php?id=3374>.

[2] Benjamin Bober, « Signaler les ressources électroniques », *Arabesques* n° 65, 2012. En ligne : <https://publications-prairial.fr/arabesques/index.php?id=1362>

[3] <https://fil.abes.fr/2015/09/01/ouverture-du-site-web-de-bacon-et-presentation-du-programme-de-travail>

[4] Yann Nicolas, « Scienceplus.abes.fr : une nouvelle base de données au service de la science ouverte », *Arabesques*, n° 103, 2021. En ligne : <https://publications-prairial.fr/arabesques/index.php?id=2717>

un usage restreint du Sudoc par les établissements membres pour signaler leurs collections numériques. Malgré l'intégration automatisée des données éditeurs (près de 360 000 notices d'ebooks en mai 2024), seul un établissement sur trois affiche une politique de valorisation incluant le catalogue collectif. Les raisons en sont bien entendu multiples : investissement jugé trop important, alors que les bases de connaissance offrent des solutions plus rapides ; outil relativement peu adapté au suivi des bouquets et de leurs changements fréquents ; difficulté de mettre en place un circuit interne de travail, car l'organisation des services est parfois intimement liée au circuit de l'imprimé ; absence d'exhaustivité des contenus mis à disposition...

Cependant, plusieurs signaux montrent que l'essor des ebooks, constaté assez unanimement, est en train de changer la donne : si pour des ressources continues les bases de connaissance suffisent, la pauvreté du format KBART, qui ne prévoit ni indexation sujet, ni description consolidée des auteurs, constitue un frein majeur à la découverte des ebooks par les utilisateurs. Ce diagnostic ne fait que renforcer le besoin de traitement automatisé des métadonnées par l'Abes, incluant des processus d'enrichissement orientés vers les besoins de l'utilisateur final. Les statistiques du Sudoc montrent par ailleurs une forte tendance à l'utilisation, par les bibliothécaires, des notices importées en masse : la part des notices d'ebooks créés par des catalogueurs suit toujours une pente descendante, pour ne plus représenter que 20 % sur l'ensemble du catalogue en 2023.

DES CIRCUITS PLUS FLUIDES POUR UN GAIN DE QUALITÉ

L'amélioration des circuits semble avoir un effet certain sur le choix d'un signalement tirant profit à la fois de la fluidité des bases de connaissance, mises à jour presque en temps réel, et de la richesse des données présentes dans les catalogues. Ainsi, le nouveau circuit permettant aux établissements de

signaler leurs ebooks dans le Sudoc à partir de leur environnement local⁵ – dans lequel les données de BACON auront été préalablement intégrées – a eu comme effet une augmentation notable dans la réutilisation des notices : en 2023, plus de la moitié des exemplaires créés dans le Sudoc concernent des notices d'ebooks. Bien que très encourageant, ce nouveau circuit ne répond pas à la question des flux de données bibliographiques de qualité : actuellement, la base de connaissance BACON signale près de deux millions d'ebooks, alors que le Sudoc n'en compte que 450 000. Pour combler cet écart, le prochain défi pour l'Abes consistera à améliorer les flux entre ses propres applications : dans un jeu de métamorphose réciproque entre imprimé et électronique, il s'agira de générer, par flux automatisé, des notices d'ebooks à partir des notices des versions imprimées, qui ont bénéficié du travail des catalogueurs, et des informations sur les accès et les bouquets contenus dans la base BACON. Par ailleurs, un nouveau système de liens générés automatiquement permettra aux professionnels d'identifier l'appartenance des titres aux bouquets et d'en suivre les évolutions en temps réel.

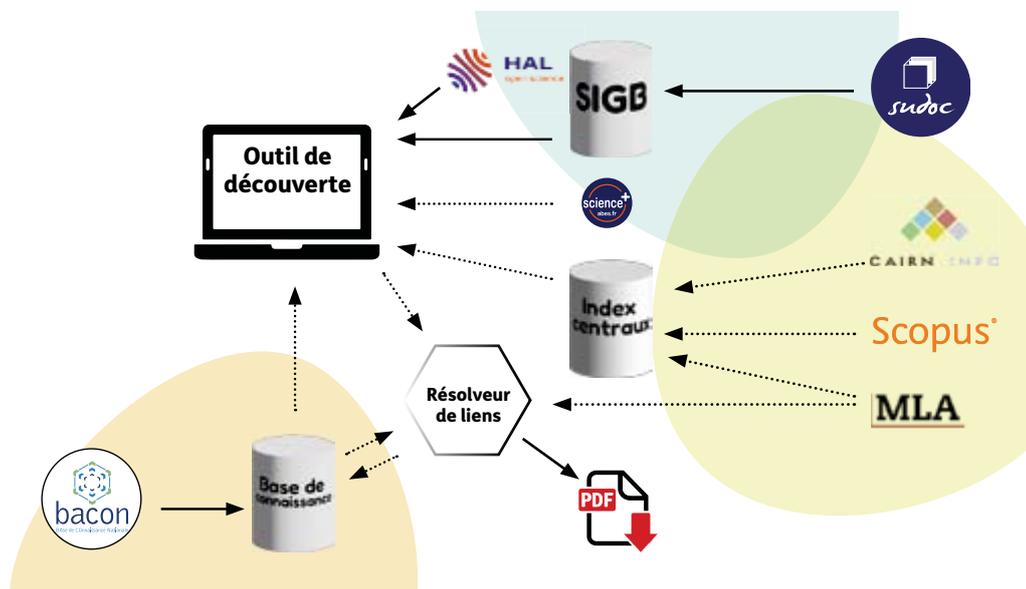
UN ENJEU DE SOUVERAINETÉ SUR LES DONNÉES

Le rôle de l'Abes dans la valorisation des ressources électroniques ne se limite pas à la facilitation du travail des bibliothécaires, bien que ce point reste central pour l'Agence. Un enjeu complémentaire guide également le projet d'établissement 2024-2028 : disposer de bases de métadonnées ouvertes, dans un système central alimentant des réservoirs multiples, augmente la visibilité des publications françaises et n'enferme pas les établissements dans les aléas des accords commerciaux entre les fournisseurs de contenus et/ou des solutions logicielles.

RALUCA PIERROT

Service Documentation électronique de l'Abes
pierrot@abes.fr

[5] <https://fil.abes.fr/2022/06/01/synchronisation-alma-sudoc-un-nouveau-workflow-pour-la-gestion-de-la-documentation-electronique>



Gestion et signalement de la documentation numérique : *graal inatteignable ou horizon perdu ?*

L'élaboration d'outils de signalement de la documentation numérique a été, dès l'apparition de ces ressources, un enjeu majeur pour les bibliothèques. Une tâche essentielle qui s'inscrit désormais dans le double contexte de la transition bibliographique et de la science ouverte.

Si les établissements français de l'enseignement supérieur et de la recherche disposent dorénavant de systèmes de gestion et de signalement performants, la visibilité de leurs collections dans les moteurs généraux du web – principale voie d'accès à l'information – n'est pas complètement réalisée. La transition bibliographique n'a pas encore abouti et l'ouverture des publications scientifiques n'est pas achevée. Ces deux tendances, parachevées, conduiront-elle à la fin de l'histoire du signalement du fait d'un accès immédiat et sans entrave aux productions scientifiques ?

Si le paysage documentaire a été profondément renouvelé ces trente dernières années, les bibliothèques conservent encore leur rôle structurant de description, d'organisation et de suivi des usages de cette documentation renouvelée.

Si la gestion et les accès s'homogénéisent progressivement, le signalement reste une problématique majeure

Les années 2000 voient la généralisation progressive des acquisitions de documentation numérique. Dans le même temps, les questions d'accès et de signalement de ce type de documentation se structurent. Dès l'origine, la visibilité des ressources numériques nourrit les réflexions de la profession : comment y donner accès sans les intégrer – pour l'heure – dans le catalogue, comment donner corps aux collections numériques sans matérialité palpable ? Ces questions étaient intimement liées à la gestion de ces ressources. Autant les SIGB¹ permettaient le travail de *Back Office* dont le résultat était rendu visibles par les OPAC², autant les interfaces nécessaires à la gestion et à la découverte des collections en ligne étaient largement à imaginer par les

bibliothécaires. La gestion de listes de titres de revues au sein de bouquets évolutifs dans le temps, le renseignement de clauses de licences qui précisent ce qui est accessible, et à qui, ont le plus souvent été intégrés dans des tableurs, outil privilégié du gestionnaire de ressources électroniques. Ce dernier, d'abord assez solitaire dans sa pratique au sein des SCD, a fait perdurer longtemps le tableur comme outil de gestion, toujours nécessaire et souvent suffisant.

EN QUÊTE D'OUTILS ADAPTÉS AUX RESSOURCES NUMÉRIQUES

Cependant, des bibliothécaires se mettent en quête d'outils mieux adaptés à ces ressources. En 2006, les responsables des périodiques utilisent l'APE « Accès aux périodiques électroniques », module intégré au portail Sudoc développé par Archimed sur

des spécifications du consortium Couperin. En 2007, Couperin s'interroge sur l'usage d'un système *ad hoc* de gestion des ressources électroniques, pour son propre besoin et celui de ses membres. Un groupe de travail se met en place pour veiller sur les outils existants, les ERMS³, rédiger un cahier des charges des besoins et modéliser le circuit de traitement des ressources électroniques.

L'adoption des *proxys*⁴ vient uniformiser l'accès distant aux ressources. L'accès proxifié s'appuie sur la déclaration des seules IP des proxys. Rapidement, les proxys et leurs logs de connexion vont permettre de mesurer les usages des ressources, grâce à des parseurs dédiés créés par la communauté.

Dans les années 2010, Renater⁵ met en œuvre la fédération d'identités « Shibboleth » afin de gérer l'authentification des accès aux ressources. Il est dorénavant possible de connaître les profils institutionnels des utilisateurs. Immédiatement les questions d'anonymisation se posent mais Renater est capable d'assurer que seules les informations sur les établissements sont connues et suivies. La mise en œuvre progressive des accès distants à la documentation numérique met l'authentification sur le devant de la scène, en particulier avec la question des *walk-in users*⁶.

ÉMERGENCE DU PRINCIPE DE BASES DE CONNAISSANCES

Si la gestion et les accès s'homogénéisent progressivement, le signalement reste une problématique majeure. Quand l'Abes autorise le signalement des revues numériques dans le Sudoc, les choix restent néanmoins propres à chaque établissement et les listes de titres dites « A to Z » sont très répandues pour donner accès aux collections en ligne. Mais les univers de recherche restent séparés : les listes « A to Z » pour la documentation électronique et le catalogue pour la documentation imprimée. En réalité le catalogue sert d'ores et déjà à signaler une grande variété de supports : les thèses numériques, les mémoires, des ressources pédagogiques, des CD, des DVD, parfois des PC, etc.). La recherche d'information en est rendue plus complexe pour les utilisateurs. D'une part, ces ressources numériques ne bénéficient pas de la même qualité de métadonnées normalisées que l'imprimé, ce qui les rend chronophages pour l'intégration aux catalogues ; d'autre part, leur périmètre change souvent, introduisant une dimension nouvelle dans le signalement. D'une logique de catalogage de stock, le signalement de la documentation numérique suppose de

gérer le flux, du fait de la grande volatilité des titres dans les bouquets, de la grande variabilité des accès et de la quantité de données à modifier.

Les outils de découverte (*discovery tools*) vont apporter une réponse technique mais imparfaite à cette complexité. Ils s'adaptent mieux aux particularités de la documentation numérique, en particulier à sa granularité. Au lieu de s'arrêter à l'échelle du seul titre (de revue, d'ouvrage), on entre dans le contenu au niveau de l'article ou du chapitre de livre. C'est alors que le concept de « base de connaissances » va devenir central. À la fois outil commercial auquel on s'abonne pour avoir en temps réel - ou presque - des mises à jour des titres, il propose aussi le moteur de recherche pour interroger les contenus indexés.

REPENSER LE TRAVAIL DE SIGNALEMENT PARTAGÉ

Depuis le déploiement du Sudoc, les membres du réseau utilisaient le même outil de catalogage et la même norme de description. Ce nouveau type de ressources vient mettre à mal ce signalement partagé et un pan important des collections lui échappe. Dès 2009, le collectif Mir@bel s'attaque à une partie du problème en proposant un signalement collaboratif des revues francophones en sciences humaines et sociales. Le groupe de travail mis en place par Couperin avec l'ensemble de ses partenaires, dont l'Abes, va imaginer un produit consorsial qui permette de travailler dans un même outil, d'hériter des données du consortium et de préciser les accès de chaque communauté. La publication par l'Abes en 2010 d'un appel d'offres pour un outil consorsial est une tentative pour répondre à ces nouveaux besoins. Mais le manque de maturité des outils commerciaux entraîne un appel d'offres infructueux et l'arrêt du projet. Pour autant, ce travail n'aura pas été inutile car il a posé les bases d'un outil de gestion à destination du consortium et de ses membres (*Consortia Manager* est lancé en 2021). L'Abes a de son côté investi le domaine des bases de connaissances avec le travail sur le hub de métadonnées et ouvre BACON en 2015. La poursuite du travail de normalisation permet de donner des consignes communes aux gestionnaires de documentation numérique, ce qui les fait sortir de leur relatif isolement et travailler avec leurs collègues catalogueurs. Le projet SGBm va donner un nouveau souffle



➔ **Cosmographie universelle, selon les navigateurs tant anciens que modernes par Guillaume Le Testu, pilotte en la mer du Ponent, de la ville francoyse de Grâce - Le Testu, Guillaume (1509-1572), cartographe.**

aux questions de gestion et de signalement des ressources numériques. Les UMS, *universal management system*, apportent une réponse technique aux besoins de gestion unifiée en intégrant d'emblée le numérique. Le marché porté et négocié par l'Abes d'un produit favorisant le décloisonnement dans le traitement, offre aussi un moteur de recherche et une interface unifiée pour toutes les ressources.

L'IMPACT DE LA TRANSITION BIBLIOGRAPHIQUE ET DE LA SCIENCE OUVERTE

Cette période s'accompagne de l'émergence de l'accès ouvert aux publications. Les enjeux d'authentification des accès et les coûts de la documentation numérique rendent crucial l'accès direct aux publications scientifiques. La création de HAL sur le modèle d'ArXiv ou les premières expériences de modèle diamant avec SCOAP3 témoignent du souhait des communautés de s'affranchir des systèmes locaux de recherche d'information et des barrières financières pour y accéder.

Par ailleurs, le web de données a pour objectif de sortir les métadonnées des silos des catalogues des bibliothèques afin de les exposer directement aux moteurs de recherche généralistes.

Si les établissements français de l'enseignement supérieur et de la recherche disposent dorénavant de systèmes de gestion et de signalement performants, la visibilité de leurs collections dans les moteurs géné-

raux du web – principale voie d'accès à l'information – n'est pas complètement réalisée. La transition bibliographique n'a pas encore abouti et l'ouverture des publications scientifiques n'est pas achevée. Ces deux tendances, parachevées, conduiront-elle à la fin de l'histoire du signalement du fait d'un accès immédiat et sans entrave aux productions scientifiques ?

Si le paysage documentaire a été profondément renouvelé ces trente dernières années, les bibliothèques conservent encore leur rôle structurant de description, d'organisation et de suivi des usages de cette documentation renouvelée.

ÉMILIE BARTHET

Directrice de la Direction des bibliothèques de l'information et de la science ouverte de l'université Paris Saclay, co-coordinatrice du consortium Couperin.

emilie.barthet@universite-paris-saclay.fr

couperin.org

[1] Système intégré de gestion de bibliothèque.

[2] *Online public access catalogue*.

[3] *Electronic resources management system*.

[4] Composant logiciel informatique qui joue le rôle d'intermédiaire entre deux hôtes pour faciliter ou surveiller leurs échanges (Wikipedia).

[5] Constitué en 1993, Renater assure la maîtrise d'ouvrage du réseau national de communications électroniques pour la technologie, l'enseignement et la recherche.

[6] Utilisateurs non affiliés et de passage.

Négociations Couperin : mode d'emploi

couperin.org

Devenir négociateur Couperin, c'est comme se jeter dans le grand bain.

Au début, on est dans la pataugeoire : chargé de ressources numériques dans son établissement, on suit de près les informations diffusées sur la liste achats du consortium et on s'en approprie progressivement les codes. Il y a là tout un ensemble de concepts et de notions à maîtriser : FTE¹, licence-type, enquête d'intérêt, etc. On apprend petit à petit à nager.

Chaque année, on voit passer de loin (au large) les « appels à négociateurs » lancés par le Département des négociations documentaires. On se dit que ce n'est pas pour soi, qu'on ne saura pas faire... Et puis, un jour, on décide de plonger tête la première. Au début, on se positionne le plus souvent sur une négociation en binôme avec un négociateur chevronné. On s'accroche à lui comme à une bouée, on suit la formation organisée par le consortium, on s'appuie sur les outils disponibles... C'est un apprentissage progressif et sur le tas mais très vite on en vient à maîtriser les étapes-clés du calendrier de négociation et à acquérir les bons réflexes vis-à-vis des éditeurs.

EN IMMERSION : LES GRANDES ÉTAPES D'UNE NÉGOCIATION

L'un des enjeux primordiaux pour le négociateur est de respecter les échéances. La majorité des négociations sont en effet annuelles et doivent donc aboutir avant la fin de l'année N pour que les tarifs négociés soient appliqués sur l'année N + 1. Le calendrier-type d'une négociation commence donc dès le printemps. C'est à cette période qu'est diffusée la lettre de cadrage annuelle établie par le consortium listant les priorités stratégiques des négociations et fixant leur cadre tarifaire. Le négociateur définit ensuite ses priorités à partir du bilan de l'année précédente ou par rapport à des objectifs cibles. Dans le même temps, les éditeurs doivent fournir leur carnet de commandes de l'année écoulée, ce qui permet d'avoir une visibilité sur leur chiffre d'affaires et sur l'évolution de leur portefeuille de clients. Le négociateur peut également trouver des renseignements dans les enquêtes ERE² remplies par les établissements tous les ans. Lors du premier rendez-vous de négociation, le négociateur échange avec l'éditeur sur ces éléments et s'appuie sur le bilan de la négociation précédente pour revenir sur les points non résolus. L'éditeur propose généralement une première offre quelques semaines plus tard. Les discussions

reprennent alors sur cette base. Plusieurs versions de l'offre pourront être proposées et refusées avant d'aboutir à une version finale acceptable, que le négociateur soumet pour validation au responsable du pôle thématique Couperin correspondant à la ressource négociée.

Dans sa version définitive, l'offre comprend : une lettre d'accord (ce fichier synthétique élaboré par Couperin reprend tous les points habituellement négociés dans une offre), une grille tarifaire, le détail des contenus souscrits et un modèle de contrat de licence (idéalement sur la base de la licence-type élaborée par le consortium). Le négociateur dépose ces documents sur le système de gestion de données du consortium, *Consortia manager*. Il prévient ensuite les établissements membres du consortium de la disponibilité de l'offre via la liste de diffusion du consortium.

Certaines ressources font l'objet de groupements de commandes ou de licences nationales. Le groupement de commandes est proposé au fournisseur seulement lorsqu'il apporte de réels avantages (tarifaire, services supplémentaires à la communauté...). Dans ce cadre, l'Abes prend une part active aux négociations.

DEVENIR NÉGOCIATEUR : QUELLES COMPÉTENCES ?

Le consortium Couperin propose sur son site une « fiche de fonction » du négociateur détaillée³, mettant en évidence les compétences bibliothéconomiques et techniques nécessaires pour mener une négociation : connaissance des besoins documentaires et de l'écosystème éditorial, compréhension des modèles tarifaires, pratique de l'outil de gestion *Consortia manager*, sensibilisation aux aspects juridiques.

La fiche insiste également sur les nécessaires compétences relationnelles du négociateur qui doit faire preuve de « patience et de capacité à relancer les interlocuteurs ». La patience (voire l'obstination !) est de fait une vertu indispensable du négociateur, face aux arguments parfois contestables de ses interlocuteurs.

Le négociateur idéal fait aussi preuve de créativité et d'agilité d'esprit, ce qui le rend à même d'identifier les leviers permettant de débloquer une situation (en jouant par exemple sur la durée d'un accord ou sur les modalités d'accès). Une capacité à décrypter les postures et discours de ses interlocuteurs lui sera aussi d'une grande aide pour déceler les points de blocage et les marges de négociation.

[1] FTE (*full time equivalent*) ou ETP (équivalent temps plein) : cette notion correspond au nombre d'utilisateurs potentiels de la ressource (nombre d'étudiants par exemple)

[2] <https://www.couperin.org/services-et-activites/enquetes/les-enquetes-annuelles-sur-les-ressources-electroniques-ere-de-2019-a-2022>

[3] Les documents listés sont consultables librement sur le site du consortium Couperin : <https://www.couperin.org/category/negociations>

NOUVEAUX ENJEUX DES NÉGOCIATIONS

Depuis les premières négociations, le paysage éditorial et de la recherche s'est beaucoup complexifié, ce qui impose aux négociateurs d'aborder des problématiques nouvelles :

- La prise en compte de l'*open access* et de la science ouverte nécessite de maîtriser l'inflation des abonnements ainsi que des frais de publication (APC), dans le cadre d'accords globaux et d'accords transformants¹⁰.
- À l'ère du Big Data et de l'intelligence artificielle, les négociateurs doivent faire appliquer la législation autorisant le traitement en masse des données ainsi que demander des dispositifs techniques pour le faire. Malgré la complexité de ces missions, le travail de négociation est passionnant et valorisant, au sein d'un collectif au service de la communauté académique. Prenez une grande inspiration et venez vous y plonger avec nous !

CLAIRE NGUYEN

Directrice-adjointe SCD Paris Dauphine-PSL,
responsable du Pôle sciences économiques et de
gestion du consortium Couperin
claire.nguyen@dauphine.fr

DELPHINE COUDRIN

Directrice-adjointe du SCD de l'Université Bordeaux
Maigne, négociatrice Couperin
delphine.coudrin@u-bordeaux-maigne.fr

Tableau récapitulatif : principaux points de vigilance d'une négociation

CONTENU

Demander la liste précise des titres compris dans l'accord. Pour les achats de bouquets/packages, s'assurer que les titres-phares sont intégrés. Pour les ebooks, s'assurer des dernières éditions.

RETRAIT OU AJOUT DE CONTENU

Demander à être informé des retraits/ajouts/transferts de contenu à venir (au moins 6 mois avant l'échéance de l'accord), demander à l'éditeur ses pratiques (l'adhésion au code TRANSFER⁴ étant idéale pour les retraits, l'ajout sans surcoût des nouveaux étant la cible).

PRIX

Faire et/ou demander des simulations tarifaires par établissements à périmètres documentaires égaux.

INFLATION

L'inflation doit être modérée conformément aux exigences du consortium. Toute inflation hors cadre doit être justifiée (évolution substantielle du contenu et/ou de la plateforme).

LA LICENCE

Points à étudier en particulier : les usages autorisés, le périmètre des usagers (dont les lecteurs extérieurs pour une consultation sur place), les clauses sur l'utilisation de l'intelligence artificielle et le pistage des utilisateurs, la juridiction compétente, le Prêt entre bibliothèques, le renouvellement tacite et le délai de préavis.

DONNÉES ÉDITEUR

Bien vérifier la qualité des informations données par l'éditeur (abonnés Couperin et chiffres d'affaires, données sur les publications pour les accords transformants...). Vérifier les FTE prises en compte avec les fichiers SISE disponibles sur *consortia manager* et en Opendata⁵.

MODALITÉS DE DISTRIBUTION DE LA RESSOURCE

Le fournisseur a-t-il l'exclusivité de distribution de la ressource ? Dans ce cas, il n'y aura pas de mise en concurrence.

ACCÈS ET ARCHIVAGE PÉRENNE

Demander que le contenu souscrit soit toujours disponible sur le site de l'éditeur ainsi que sur la plateforme d'archivage nationale Panist⁶, y compris après désabonnement.

LA FOURNITURE DE MÉTADONNÉES

Des métadonnées de qualité doivent être fournies, idéalement au format KBART, disponibles via BACON⁷ et les bases de connaissance des logiciels métier. Il s'agit d'un enjeu crucial pour garantir l'exposition et la visibilité des ressources.

LES STATISTIQUES D'USAGE

Les statistiques doivent être conformes à la dernière version de la recommandation Counter (version 5 actuellement)⁸

[4] <https://www.issn.org/fr/services-et-prestations/services-en-ligne/code-de-bonne-pratique-transfer>

[5] Les données SISE (nombre d'étudiants inscrits par année universitaire) sont disponibles en opendata sur la plateforme data.gouv <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/effectifs-detudiants-inscrits-dans-les-etablissements-publics-sous-tutelle-du-ministere-en-charge-de-lenseignement-superieur>

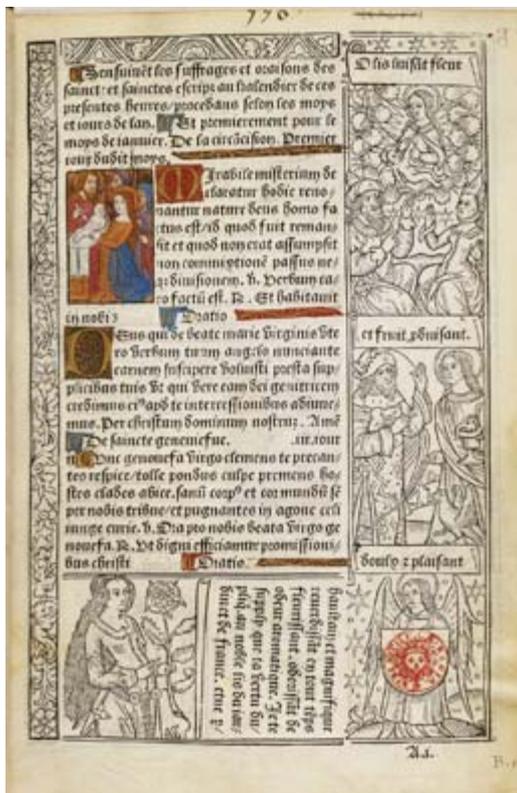
[6] <https://www.panist.fr>

[7] <https://bacon.abes.fr>

[8] <https://www.couperin.org/negociations/editeurs-et-fournisseurs/counter>

[9] https://www.couperin.org/wp-content/uploads/2023/04/Negociation_Fiche_fonction_negociateur_2023.pdf

[10] Voir l'article « Couperin, acteur de l'essor de la documentation électronique en France » pages 6 à 8 de ce dossier.



➔ Suffrages et oraisons des saints et saintes escripz au calendrier de ces presentes heures procedans selon les moys et jours de l'an - Église catholique.

La documentation en ligne d'hier à aujourd'hui au SCD de l'université de Rennes

Depuis le début des années 2000, le SCD de l'université de Rennes élabore une documentation en ligne qui s'est étoffée et diversifiée au gré de l'évolution de l'offre disponible. Retour sur plus de 20 ans d'expérience en matière de gestion de ressources électroniques.



De 2002 à nos jours, la documentation en ligne au SCD de l'université de Rennes a connu trois phases.

De 2002 à 2009, le portefeuille de ressources documentaires en ligne¹ se construit, au fur et à mesure des expérimentations autour des *ebooks* mais surtout de l'émergence des offres de bouquets de revues et des bases de données en ligne.

Les prix des ressources indispensables, même négociés, augmentent plus que les budgets du SCD, même abondés par la commission Recherche.

2009-2017 sont donc des années de consolidation : choix du *eonly*, « débouquetisation » ou suppression de ressources (avec priorité au plein texte), mais aussi montée en puissance des *ebooks* (abonnements, achats de fin d'année, complémentarité avec la documentation imprimée).

Les décisions d'abonnement et de désabonnement « pèsent » en termes de budget et d'usages : elles doivent donc être préparées (analyse de contenus, d'usages, et de publications), concertées... et prises. À l'université de Rennes, la préparation relève du service transverse. La concertation a lieu lors de réunions avec les collègues des trois BU (responsables, gestionnaires des abonnements, responsables des acquisitions et des formations).

Entre 2002 et 2015, les décisions sont prises dans une instance *ad hoc* recherchant les consensus, la commission scientifique interdisciplinaire, dont le processus s'enraye face à des désabonnements difficiles à trancher. Après 2015, les principales décisions se prennent en Commission Recherche qui contribue au financement des très onéreux abonnements Recherche. Le SCD décide de manière assez autonome des (dés)abonnements Formation, parfois avec les interlocuteurs documentaires des composantes ou par consultation des publics ainsi qu'avec les documentalistes des bibliothèques partenaires.

Au gré des opportunités de financement, le portefeuille de ressources en ligne se diversifie.

Depuis 2017, les prix sont mieux contenus par les négociations. Au gré des opportunités de financement, le portefeuille de ressources en ligne se diversifie : science ouverte, ressources numériques pédagogiques et mutualisation au sein de l'EPE² Université de Rennes, créé en 2023.

ORGANISATION DU SERVICE ET ASPECTS DÉCISIONNELS

La documentation en ligne est sous la responsabilité d'un service transverse du SCD, créé en 2002 : la Gestion centralisée des abonnements (GCA). Il s'agit initialement de gérer conjointement l'ensemble des abonnements aux bases de données et revues (papier et en ligne), entre autres dans le cadre des *big deals*. Les *ebooks* rejoignent assez vite le giron de la GCA, dont le périmètre s'accroît dans les années 2010 : archive ouverte HAL et ouverture des publications, puis bibliométrie, données de recherche et science ouverte... Il est temps d'évoluer et, en 2019-2020, le service transverse est renommé Appui à la recherche et documentation en ligne (Ardel).

OUTILS DE GESTION, ACCÈS, ET USAGES

L'outil de gestion principal est le tableur. C'est le cas depuis l'origine pour l'analyse des offres (contenus, prix) et le suivi des engagements et des paiements avec une dimension analytique de plus en plus marquée au fil du temps : depuis les années 2010, pour la passation des commandes via les agences, le suivi général des ressources et de leurs indicateurs selon trois tableaux principaux (abonnements isolés, bases et bouquets, dépenses *open access*) et plus récemment le suivi amont ou aval des publications auteur correspondant. Néanmoins, des outils plus sophistiqués sont progressivement venus compléter le dispositif : interfaces de commande des agences, recueil des données d'usage semi-automatisé à l'aide des outils successifs Couperin-Inist, outil collaboratif *Kanboard* pour orchestrer entre différents intervenants le cycle de gestion des ressources en ligne - à défaut d'ERMS.

L'accès distant, reposant principalement sur Ezproxy dès le départ, a conduit à une montée en compé-

[1] Le SCD a retenu ces termes de documentation « en ligne » plutôt que « numérique » ou « électronique » pour l'ensemble de sa communication.

[2] Établissement public expérimental

tences des bibliothécaires. Cette expertise a été reconnue par la DSI, qui a délégué au SCD la gestion et le paramétrage de ce service. L'authentification directe via SSO et l'accès distant SAML (via la fédération Renater) sont en place pour certaines ressources et font actuellement l'objet d'études pour homogénéiser la gestion des accès au sein de l'EPE. Les données d'usage fournies par les éditeurs sont recueillies deux fois par an pour en mesurer et analyser l'évolution à l'année et au semestre. Nous nous appuyons sur ezMESURE, les accès en administration lorsqu'ils existent et la réclamation par mail. Une tentative de « tout-proxyfication »³ afin d'analyser les usages par catégories d'utilisateurs via ezPAARSE a échoué en 2016-2017, en raison de l'attachement des chercheurs aux accès directs et à l'absence d'un interlocuteur DSI pour mener à terme l'anonymisation des logs.

LA DOCUMENTATION EN LIGNE AU CARREFOUR DES ENJEUX ACTUELS

• Collections

Bien qu'ayant chacune leur logique propre de décision d'acquisition, de gestion, de signalement et d'usage, les collections papier des BU et les collections en ligne (marquées par les logiques d'abonnement, de bouquets, d'accès distants, de flux, de granularité fine et de lectures plus discontinues) constituent ensemble l'offre de ressources documentaires. Le travail commun entre Ardel et la mission transverse Collections prend différentes formes : participation des chargés de collection aux réunions « abonnements » et plus encore « ebooks » organisées par Ardel ; développement d'une culture et de pratiques communes, notamment dans le travail d'analyse des usages ; rédaction en cours d'une charte des collections le plus « tous supports » possible.

Les relations entre supports peuvent être de l'ordre de la substitution : nos collections de revues papier recherche ont basculé en ligne, par choix ou obligation, à l'exception des mathématiques. Plus récemment, nous avons, début 2024, souscrit un abonnement à Arte Campus, en remplacement de nos achats de DVD. Mais plus fréquemment, la logique est celle de la complémentarité : l'existence d'une offre numérique d'ouvrages de référence n'empêche pas de continuer à acheter des livres papier, mais en moins d'exemplaires ; l'abonnement à Europresse permet des désabonnements de revues spécialisées mais aussi la mise en place dans les BU d'espaces « kiosque » repensés pour la consultation des titres généralistes.

Point de convergence entre documentation en ligne et imprimée : le livre, entité documentaire qui occupe une place importante dans notre approche des collections. Les livres, tout comme les revues, se diluent dans de vastes bouquets (Cyberlibris, Cairn...).

De plus, les plateformes d'éditeurs internationaux (Springer, Jstor...) et les outils de découverte les indexent de plus en plus souvent par chapitre plutôt que par titre. Pourtant, un traitement spécifique perdure : certains éditeurs francophones s'obstinent à imposer aux agrégateurs des modèles de « prêt » d'ebooks calqués sur le papier, et nous, bibliothécaires, parlons « désherbage » d'ebooks.

• Science ouverte

Documentation en ligne et science ouverte sont deux domaines très intriqués qui relèvent au sein du SCD du même service transverse Appui à la recherche et documentation en ligne (Ardel).

Le développement d'une voie alternative d'accès libre aux contenus (principalement manuscrits auteurs acceptés) publiés dans les onéreux bouquets de revues souscrits est un des objectifs principaux des archives ouvertes en général et du portail HAL-Rennes en particulier, celui-ci étant géré et enrichi par le SCD depuis son ouverture en 2011.

C'est en 2017 à l'occasion du désabonnement aux revues Springer que le soutien à la bibliodiversité, aux initiatives en science ouverte et à l'édition scientifique Diamant débute réellement, son développement étant depuis facilité par le fait qu'il relève, au sein du SCD, du même budget que la documentation en ligne.

Notre université entre dans les accords de lecture et de publication en libre accès désormais négociés par Couperin. Malgré leurs imperfections et tant qu'ils sont sans surcoût, ils sont une réponse pratique à l'accroissement des dépenses d'APC unitaires et aux exigences accrues de libre accès immédiat (sans embargo) des financeurs. L'évaluation en amont, l'exécution et le suivi de ces accords mobilisent des compétences multiples.

• Formation des publics

Même si la formation des publics vise désormais autant au développement des compétences informationnelles qu'à l'apprentissage de l'utilisation des outils et ressources documentaires en ligne, ces dernières continuent à jouer un réservoir d'exemples important dans les dispositifs de formation de notre SCD.

Par ailleurs, le numérique brouille les frontières (si tant est qu'elles fassent sens pour les usagers), entre ressources « documentaires » et ressources « pédagogiques » : l'*e-learning* se développe et les ressources acquièrent une dimension d'auto-formation (ENI, Techniques de l'Ingénieur...) et/ou offrent des services d'accompagnement aux enseignants (Jove, Arte Campus...). Ces ressources hybrides se constituent par ailleurs en catalogue ouvert dans les UNT⁴. Nous coopérons donc activement avec le service d'ingénierie pédagogique et les enseignants, non seulement sur les formations, mais également sur des ressources en ligne d'apprentissage telle

[3] « Tout-proxyfier » : rendre l'accès par ezproxy obligatoire, sur place et à distance, et ne déclarer que les IP des serveurs proxy aux éditeurs, et non les IP des campus

[4] Université numérique thématique

[5] SO PUR : la science ouverte avec les PUR <https://sopur.pur-editions.fr>

[6] Cellule ebook du consortium Couperin <https://ceb.couperin.org/category/e-manuel>



qu'Orthodidacte (orthographe). Enfin, nos regards se tournent également vers les alternatives en accès ouvert. Ainsi, nous avons saisi les opportunités récentes de travailler avec les Presses universitaires de Rennes pour ouvrir complètement des *ebooks* sur Open Edition⁵, ou de contribuer financièrement à l'élaboration des e-manuels soutenus par Couperin (un manuel en histoire paru, un manuel en droit à venir)⁶.

En conclusion, les challenges ne manquent pas pour la documentation en ligne à l'université de Rennes, et c'est encore plus vrai depuis la création de l'EPE avec 5 écoles rennaises en 2023. L'homogénéisation de l'offre en ligne et des

modalités d'accès, attendue par les gouvernances et les publics s'effectue dans une bonne dynamique malgré un contexte financier peu évident, et pousse à la mise en place d'une nouvelle organisation favorisée par la culture coopérative et « réseau » des bibliothèques.

THIERRY FOURNIER

Directeur adjoint du SCD de l'université de Rennes
thierry.fournier@univ-rennes.fr

ÉMILIE LIARD

Chargée de la documentation en ligne,
SCD de l'université de Rennes
emilie.liard@univ-rennes.fr

[7] Pages Ressources en ligne du site web du SCD
<https://bibliotheques.univ-rennes.fr/ressources>

[8] Documentation Abes: les imports dans le Sudoc
https://documentation.abes.fr/sudoc/manuels/echanges/imports_dans_le_sudoc/index.html

[9] Interface de Traitement des Exemplaires en Masse

[10] BAse de COnaissance Nationale

●●●● SIGNALLEMENT DE LA DOCUMENTATION EN LIGNE AU SCD DE L'UNIVERSITÉ DE RENNES

Très tôt, le SCD a fait le choix de valoriser ses ressources en ligne en les signalant dans le Sudoc. Dès 2004, le catalogage au titre à titre des revues en ligne des bouquets dits « historiques » (Elsevier, Wiley et Springer) commence, le signalement Sudoc des *ebooks* débutant quant à lui en 2008.

Parallèlement à ce travail inédit dans le Sudoc, le SCD s'est doté d'un outil de signalement alphabétique des titres en ligne par bouquets : la solution AtoZ d'Ebsco. Les ressources en ligne sont également décrites depuis 2009 dans des pages dédiées sur le site des BU⁷.

L'enrichissement de l'offre (entre autres via les licences nationales portées par l'Abes dès 2011), et le constat de pratiques de recherche différentes selon les usagers ont débouché sur l'acquisition en 2014 d'un outil de découverte : EDS (Ebsco), baptisé « Supernova ». Ce nouvel outil a facilité l'appropriation par nos publics de la documentation en ligne, permettant d'interroger l'ensemble des sources et d'obtenir des résultats avec une granularité plus fine (article de revue, chapitre d'*ebook*). Les synergies entre SIGB et outil de découverte ont débouché en 2017 sur le transfert du signalement de la documentation en ligne de la GCA au service transverse SID (Signalement et Informatique Documentaire).

En 2016, l'utilisation d'un outil de gestion de projet de type Kanban « Kanboard » a permis de disposer en interne d'une

vision globale de chaque ressource : de son achat à son signalement voire son désignalement. Cet outil précieux constitue la mémoire du service.

Les procédures de signalement ont beaucoup évolué dans les années 2010. Pour le Sudoc, les outils de l'Abes ont permis le passage à une automatisation appréciable en termes de gain de temps. Les web services de la page « Les imports dans le Sudoc »⁸ ont facilité le signalement en permettant la constitution rapide des fichiers d'exemplarisations en masse. La mise en production en 2019 d'ITEM⁹ permet désormais aux établissements de réaliser en autonomie la création ou la modification en masse de leurs exemplaires. L'ouverture en 2015 de BACON¹⁰ a également amélioré le signalement dans l'outil de découverte en mettant à disposition des fichiers KBART de qualité.

La participation du SCD au signalement mutualisé dans le Sudoc a connu une nouvelle avancée en 2023 avec la prise en charge du CERCLES StradaLex.

Depuis 2019, afin de valoriser les éditions récentes et de limiter le nombre de résultats dans Supernova, le SCD déshebe des *ebooks* en ligne (ou plutôt désigne puisque les accès ne sont pas forcément coupés) : anciennes éditions Dalloz, ainsi que notices retirées des plateformes en utilisant les webservices Abes (Cyberlibris, ENI, Cairn, Lextenso, StradaLex).

Les ressources en *open access* sont surtout signalées dans l'outil de découverte, mais

peuvent l'être au Sudoc à la demande des acquéreurs ou dans le cadre du soutien à la science ouverte.

Ce sont actuellement 15 000 revues en ligne et 126 000 *ebooks* qui sont signalés dans le Sudoc. 153 000 revues et 335 000 *ebooks* et vidéos sont sélectionnés dans HLM, la base de connaissance d'EDS.

Le signalement au Sudoc des ressources reposait largement sur une seule personne. Mais depuis l'année dernière, un mouvement de déconcentration a été initié pour faire face à la masse et mieux partager connaissances et compétences. Le SID a ainsi formé différents collègues dans les BU, qui contribuent désormais au signalement en masse des *ebooks* et au signalement titre à titre des revues en ligne, le SID demeurant en charge de la coordination de l'ensemble.

Malgré l'adaptation de l'organisation et l'augmentation des métadonnées à disposition, certaines ressources restent cependant difficiles à signaler lorsqu'il n'existe pas de webservice Abes ou de fichier KBART. L'Abes Tour rennais et l'immersion d'un collègue du service Outils et méthodes en février 2024 nous ont permis de partager notre expérience et nous a donné l'opportunité de faire part de nos souhaits d'amélioration des outils.

MURIEL CADIEU

Coordinatrice du signalement de la documentation en ligne,
SCD de l'université de Rennes

2018-2023 : six années d'acquisitions CollEx-Persée



Enrichir et diversifier l'offre numérique pour la recherche à l'échelle nationale

Depuis sa création en 2017, le GIS CollEx-Persée œuvre à la constitution de collections d'excellence, imprimées et numériques, pour répondre au mieux aux besoins des chercheurs. Un engagement qui se poursuivra dans le cadre d'un GIS renouvelé.

Le GIS CollEx-Persée s'est constitué au cours de l'année 2017 avec le mot d'ordre suivant : développer un ensemble de services qui se placent au plus près des besoins des chercheurs en s'appuyant sur les collections d'excellence présentes au sein des établissements de l'ESR. Ces collections sont perçues comme hybrides, leur dimension numérique étant fortement mise en avant dans le dispositif.

Du point de vue de l'enrichissement des collections et de la fourniture de documentation, un volet numérique s'est naturellement développé en parallèle du soutien à l'imprimé qui a perduré, en complémentarité avec le programme de numérisation du GIS et alors même que le contexte de science ouverte prenait son essor jusqu'à l'ampleur qu'on lui connaît. Constatant que tout un pan de l'édition scientifique électronique restait (et reste encore) soumis à une barrière payante sur un modèle traditionnel d'achat, le programme « acquisitions » porta son action

prioritairement sur ce terrain, en particulier dès lors qu'il s'agissait de ressources très spécialisées, qualifiées de « niche », difficiles d'accès car trop rares ou absentes de l'offre documentaire à l'échelon local. En termes de politique documentaire, on serait tenté de parler de « politique de l'interstice » qui conduirait tout à la fois à se glisser dans les angles morts de l'offre documentaire disponible au sein d'un site ou d'un établissement, et en même temps à consolider des initiatives existantes tout en diversifiant cette offre dans un contexte budgétaire tendu.

UNE COLLECTION D'EXCELLENCE CONSTITUÉE AU PLUS PRÈS DES BESOINS DES CHERCHEURS

L'approche qui prévalut fut de tenter de mutualiser au niveau national des besoins partagés par une communauté de chercheurs qui, du fait de leur éparpillement sur le territoire, ne pouvaient prétendre à obtenir un accès en local à une ressource donnée. L'idée de reprendre le modèle de la licence nationale déjà éprouvée fut rapidement adoptée. En cela, ce programme s'est inscrit dans le droit fil de certains objectifs poursuivis par le projet « Istex », tant vis-à-vis de l'égalité territoriale dans l'accès aux ressources numériques que des enjeux de souveraineté sur la documentation acquise au moyen d'achats pérennes incluant la livraison des données pour en disposer de façon durable et diversifiée (notamment des usages de type *Text and Data Mining*). Alors même que le gros des budgets documentaires vient souvent alimenter les mêmes acteurs du paysage éditorial, le programme portait l'idée qu'une collection d'excellence de niveau national repose sur une diversité accrue de l'offre, au plus près des besoins de la recherche. À rebours des logiques d'achats par lots, l'achat d'ebooks a permis de réintroduire

une notion de sélection documentaire par des bibliothécaires experts du domaine en collaboration avec des chercheurs représentant les disciplines concernées.

Enfin, un dernier principe fut celui de la diversification des ressources acquises à cette échelle nationale. Cela s'est traduit par l'intégration d'une plus large typologie de ressources que les orientations prises lors du projet Istex, incluant ouvrages de référence, archives et bases de données, pour prendre en compte des besoins plus spécifiques de certaines disciplines, notamment en SHS ou en médecine. Il fallut alors adapter le modèle de licence nationale pour tenir compte des spécificités de la ressource.

Pour répondre à l'ensemble de ces principes directeurs validés par le Conseil scientifique du GIS, il fallut faire coïncider l'analyse d'un besoin, la réalité d'un marché des ressources numériques dans une discipline donnée, les objectifs en termes de service et les moyens disponibles. Ce défi a été relevé durant six années, porté par plusieurs établissements membres du GIS ou associés, représentant diverses disciplines labellisées et autant de communautés de chercheurs¹. Il a reposé sur des acteurs majeurs de l'IST qui sont le consortium Couperin, l'Abes, et l'Inist-CNRS. Fort des enseignements tirés de cette nouvelle expérience, le programme se poursuivra dans le cadre d'un GIS renouvelé, grâce à l'engagement de ces mêmes acteurs qui garantiront la poursuite de la mission par l'association de leurs expertises respectives.

ÉLISE GIROLD

Directrice du pôle Partage, diffusion et réseaux,
Bibliothèque nationale et
universitaire de Strasbourg
elise.girolde@bnu.fr

[1] La liste de l'ensemble des projets réalisés est accessible sur le site du GIS CollEx-Persée : <https://www.collexpersée.eu/groupe/acquisitions>

source BnF / Gallica



Le Ciel et les sphères : verso du Saint Christophe, dessin.

Mutualisations inter-établissements : le retour d'expérience de l'Université Paris-Saclay

L'Université Paris-Saclay a initié dès 2020, en tant qu'établissement public expérimental (EPE), une politique pionnière de mutualisations extensives des ressources électroniques, des acquisitions d'ebooks et du signalement.

université
PARIS-SACLAY

Notre collègue, Dorothée Pain, nous a quittés ce 24 juin. Cet article, auquel elle a contribué, lui est dédié. Ses grandes qualités humaines et professionnelles manqueront à tous ceux qui ont eu la chance de travailler avec elle.

L'établissement public expérimental « Université Paris-Saclay », créé par décret du 5 novembre 2019, comprend, pour simplifier, 7 universités et grandes écoles : l'Université Paris-Saclay *stricto sensu* (ex-Université Paris-Sud ainsi que les missions et personnels de l'ex-Comue), AgroParisTech, CentraleSupélec, l'ENS Paris-Saclay, l'Institut d'Optique Graduate School (IOGS), l'Université Évry Val-d'Essonne (UEVE) et l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) et 7 organismes de recherche partenaires (ONR) : le CEA, le CNRS, Inrae, l'Inria, l'Inserm, l'Onera et l'Institut des hautes études scientifiques (IHES).

Des évolutions institutionnelles internes sont rendues possibles par le projet : création en septembre 2022 de la DiBISO (Direction des bibliothèques, de l'information et de la science ouverte) afin de mettre en commun les services documentaires de l'Université Paris-Saclay, de CentraleSupélec et de l'ENS Paris-Saclay au sein d'un service documentaire unique, et d'accompagner ainsi l'ouverture du Lumen¹, l'emblématique *learning center*, à la confluence des trois établissements ; « intégration » des universités membres-associées d'Évry et de Versailles à l'horizon 2025, encore à préciser à ce jour ; enfin, sortie à terme du statut d'EPE pour celui de « grand établissement ».

LA NÉCESSITÉ DE MUTUALISER LES RESSOURCES ÉLECTRONIQUES

La perspective de création, à relativement court terme, de la DiBISO, avec une direction, un budget, une équipe et une politique documentaire communs, a, dès l'origine, posé la question de la mutualisation

des ressources électroniques. Historiquement, celle-ci avait été initiée au moins dès l'époque de la Comue Paris-Saclay. Ces premières mutualisations, bien que demeurées relativement limitées en nombre (moins d'une dizaine), ont néanmoins contribué à créer une dynamique positive, des espaces d'échanges, des habitudes de travail et des outils, qui ont posé les bases des mutualisations ultérieures.

Par ailleurs, la perspective, à l'époque, d'une fusion des trois universités (devenue depuis lors « intégration ») à l'échelle de quelques années imposait d'envisager les mutualisations sur une base plus large que le simple périmètre DiBISO, et de construire une politique à la fois volontariste et pluriannuelle. Pour ce faire, des obstacles ont dû être surmontés : la politique documentaire et le financement bien sûr, mais aussi, d'emblée, l'adaptation des offres négociées à l'échelle nationale par le consortium Couperin à cette catégorie administrative nouvelle mais non incluse qu'était l'EPE ; enfin, l'ajustement des procédures internes.

UNE POLITIQUE STRUCTURANTE ET PARTAGÉE

La quasi-totalité des 80 ressources souscrites par la DiBISO a pu être mutualisée en deux ou trois ans entre ses trois établissements. Aujourd'hui, la moitié d'entre elles sont également mutualisées à des périmètres divers avec les autres établissements Paris-Saclay, notamment avec l'UEVE et l'UVSQ. Ces dernières se sont inscrites pleinement dans cette dynamique en étant à l'initiative de la mutualisation de ressources additionnelles, dont elles portent la gestion.

LA MUTUALISATION DES ACQUISITIONS D'EBOOKS

Une politique spécifique de mutualisation des acquisitions d'ebooks a été lancée dès l'époque de la Comue, en 2018. Elle avait pour prérequis : l'accessibilité à tous les usagers des ouvrages achetés ; la gestion et le paiement des commandes par établissement ; un processus d'acquisition transparent (notamment pour éviter les doublons).

[1] Voir dans ce numéro « Plein Feux sur Le Lumen », p.24-25



« Le grant Boèce, de Consolation » (Paris, 1494)

Elle a résisté à la variation de périmètre de la Comue et aux incertitudes pesant sur la pérennité des collections acquises. Aujourd'hui développée en partenariat avec BiblioOnDemand (après Dawson) et comprenant plus de 6 000 ebooks, elle inclut 9 établissements Paris-Saclay, dont 2 ONR, et s'est récemment élargie au groupe des écoles centrales, dont fait partie CentraleSupélec.

UN EFFORT IMPORTANT ET COMPLÉMENTAIRE DE MUTUALISATION DU SIGNALEMENT

Afin de préparer les mutualisations à venir au sein du futur EPE, et plus particulièrement l'ouverture du Lumen, tout en accompagnant et en améliorant les processus métier, les services de la documentation des 7 universités et grandes écoles ont lancé, dès 2019, un projet d'harmonisation de leurs différents systèmes de gestion, afin d'aboutir à l'adoption d'un outil commun (SGBm). En complément, le passage à un proxy documentaire mutualisé (EZproxy) porté par l'UEVE, initié en amont de la réinformatisation, s'est poursuivi jusqu'à intégrer ces 7 établissements, afin de faciliter la gestion technique des accès aux ressources en ligne. Cette double mutualisation a permis à des équipes documentaires aux ressources RH parfois limitées de bénéficier, à moindre coût, d'outils partagés, sans en assurer directement l'administration, qui est prise en charge par d'autres établissements Paris-Saclay pour l'ensemble de la communauté.

Une coordination du signalement des ressources électroniques s'est mise en place. La nécessité d'approfondir cette coordination s'est rapidement imposée comme une priorité, en raison de la multiplication des collections électroniques dans le SGBm suite à la migration initiale des données issues des résolveurs de liens de chaque établissement, du nombre croissant de ressources mutualisées à signaler et de la duplication du travail à effectuer entre les établissements. Les différents niveaux de mutualisation possibles et leur impact sur l'organisation ont été analysés, l'objectif étant de simplifier voire de mutualiser les tâches, tout en améliorant constamment la qualité du signalement.

Après une phase d'appropriation du SGBm par tous les établissements Paris-Saclay concernés, le passage à un signalement complètement mutualisé a été acté. Celui-ci repose sur deux principes : l'activation d'une seule collection, et une gestion différenciée des accès via les codes campus, permettant ainsi de gérer, dans l'outil de découverte, la visibilité des ressources sur la vue propre à chaque établissement et les accès sur la vue partagée. Ces principes ont été appliqués en priorité aux nouvelles ressources mutualisées, puis un travail rétrospectif a été entrepris. Ils ont également rendu plus facile et efficace le travail sur la qualité du signalement

(exhaustivité des activations et des mises à jour de titres dans les bouquets, et qualité des notices exposées, notamment via le circuit de synchronisation des ebooks avec le Sudoc).

Cet effort de mutualisation s'est avéré fructueux. Il a permis de rationaliser le travail dans le SGBm par une meilleure organisation et répartition. Par ailleurs, il a instauré une dynamique de groupe positive où chacun et chacune a pu monter en compétences à la fois sur la gestion des ressources électroniques et sur le diagnostic et la résolution des problèmes de signalement et d'accès. Pour le prolonger sur le long terme, la rédaction d'une charte de signalement est actuellement en projet.

Ces résultats positifs ont été pour l'essentiel atteints dans le contexte mouvant d'évolutions institutionnelles complexes, de la création d'un service documentaire mis en commun, et bien entendu d'une pandémie mondiale ayant fortement perturbé le fonctionnement normal des services et précipité l'évolution de certaines pratiques, comme la généralisation du télétravail.

Ils ont été rendus possibles par la conjonction de plusieurs facteurs, parmi lesquels : en interne, des politiques structurantes, initiant autant qu'anticipant les évolutions, et dotées d'impulsions fortes et d'un suivi continu; une systématisation et une intensification des cadres et outils posés dès l'époque de la Comue; l'appui externe de certains opérateurs (consortium Couperin, ainsi que l'Abes et les autres établissements porteurs de groupements de commandes, pour la mutualisation des ressources électroniques, par exemple). Enfin, *last but not least*, une coopération en réseau, fondée sur un travail d'équipe et un effort de décloisonnement, ainsi que sur des relations de confiance, une concertation continue, et une implication de tous au service d'un objectif partagé.

LUC BELLIER

*Directeur adjoint du SCD
de l'Université Paris-Saclay
luc.bellier@universite-paris-saclay.fr*

JÉRÉMY DEL BEL

*Responsable de la cellule Ressources électroniques
à la DiBISO de l'Université Paris-Saclay
jeremy.del-bel@universite-paris-saclay.fr*

LUCIE GAY

*Cellule Informatique documentaire à la DiBISO
de l'Université Paris-Saclay
lucie.gay@universite-paris-saclay.fr*

DOROTHÉE PAIN

*Direction des bibliothèques, de l'information et de la
science ouverte à l'Université Paris-Saclay
dorethe.pain@universite-paris-saclay.fr*

(Pleins feux sur...)

Le Lumen : une plongée dans le savoir et la créativité de l'Université Paris-Saclay

Ouvert en septembre 2023, le Lumen, fondé sur la mutualisation de trois établissements, a été pensé comme un lieu de vie ouvert sur son territoire, dédié à la fois à l'étude, à la recherche et à la découverte scientifique et culturelle. Le succès est au rendez-vous mais le changement d'échelle reste un défi pour les personnels comme pour les publics.



Le projet de *Learning Center* (pas encore nommé Lumen) a été initié en 2010. Dès le départ, il a été conçu comme un équipement documentaire mutualisé entre trois établissements (Université Paris-Sud¹; CentraleSupélec; ENS Cachan²). Au fil des années, ce principe a toujours été réaffirmé et jamais remis en question. En revanche, le projet a considérablement évolué avec le contexte politique et institutionnel du plateau de Saclay, marqué par deux périodes majeures : en 2017, cinq établissements quittent le groupement du futur EPE Saclay (dont Polytechnique) et en 2020, la Comue Paris-Saclay fusionne avec l'Université Paris-Sud pour devenir l'Université Paris-Saclay.

Avec une cogestion à trois établissements, l'une des plus importantes difficultés fut la définition du statut le mieux adapté au *Learning center* (SICD ? ...) et du statut des personnels (mise à disposition ? détachement ?). Ce n'est qu'après la fusion Comue-Université Paris-Sud et la création de l'EPE Paris-Saclay que le rattachement au SCD s'est imposé : le *Learning Center* devient alors un nouveau site du SCD, avec la particularité de rassembler des personnels issus de trois établissements et qui conservent leur rattachement administratif d'origine ainsi que leurs modalités de temps de travail (3 gestions du temps de travail et des congés; 3 régimes indemnitaires). Un fonctionnement type UMR !

Sans minimiser l'enjeu des services à développer pour les publics, la question des conditions de travail est restée au cœur du projet avec l'objectif de constituer une organisation commune, telle que souhaitée depuis le début du projet.

UNE ARCHITECTURE IMPRESSIONNANTE MAIS INTÉGRÉE AU PAYSAGE DU CAMPUS

Le Lumen est une réalisation architecturale plutôt impressionnante. Sa structure moderne s'intègre harmonieusement au paysage du campus et s'en distingue par sa forme particulière non parallépipédique et par sa dentelle de colonnes blanches en acier qui l'enveloppe en totalité. L'organisation spatiale a été pensée de sorte à créer une graduation du volume sonore dans le bâtiment. Plus l'utilisateur monte dans les étages, plus il devient silencieux, et l'environnement aussi. À chaque niveau correspond une ambiance en propre. Au sommet de cette déambulation en spirale, une terrasse offre une vue imprenable sur le plateau de Moulon. L'aménagement mobilier a été voulu varié pour répondre à l'humeur du moment des usagers (travail seul ou en groupe, en silence ou un peu moins, assis, allongé...)

Outre les équipements numériques devenus classiques (wifi, automates de prêt, écrans de projection...), le Lumen présente

quelques équipements spécifiques : des outils numériques afin de faciliter les réunions et formations en comodal dans les salles d'innovation pédagogique (par exemple, le travail en îlots grâce à des enceintes ultra directives); un outil de *media training* dans le studio d'enregistrement vidéo (captation et production audiovisuelles); une régie complète (son, lumière, image) pour l'auditorium; un mur d'écrans de 2,50 mètres de large et des matériels de réalité virtuelle dans un Lab.

UN PROJET DE SERVICE AUTOUR DE LA RENCONTRE, DE L'INNOVATION ET DE L'EXPÉRIMENTATION

Fondé sur la mutualisation et la collaboration de trois établissements, le Lumen a été pensé comme un lieu de vie ouvert sur son territoire, un lieu qui propose un environnement dédié à l'étude et à la recherche, mais aussi à la curiosité et la détente, à la découverte scientifique, culturelle et artistique.

Pour les publics et les personnels, le Lumen est également synonyme de changement d'échelle (fusion des équipes, des collections, partage du site entre trois directions) qui doit permettre de répondre au défi de l'information : développement de services à la recherche et méthodes pédagogiques innovantes, gestion de la dissémination des connaissances.

Les publics et les personnels ont été associés à la construction du projet de service très en amont. Ils ont contribué, et autant que possible grâce aux méthodes du design de l'expérience utilisateur (UX), au nommage du bâtiment, à l'aménagement mobilier (organisation d'ateliers hebdomadaires en réalité virtuelle pour s'approprier les espaces; ateliers avec fournisseurs...), à des enquêtes pour cerner les besoins, etc.

L'accompagnement des personnels a pleinement mobilisé l'équipe de direction. Plusieurs étapes resteront marquantes : étude par une société de conseil fondée sur des entre-



tiens individuels de chaque agent, visites d'autres *learning centers*, réunions plénières régulières, visites de chantier, journée des personnels commune, dialogue social avec la création d'un groupe dédié (composé de représentants des personnels élus en CT, des directeurs généraux des services, des directeurs des ressources humaines des trois établissements, des directeurs des trois bibliothèques...)

Le Lumen reste le symbole de la mutualisation qui s'opère au niveau de l'EPE Paris-Saclay. L'expérimentation autour des services et de l'organisation du travail y est poussée. En effet, en plus de la mutualisation des collections et de la fusion des équipes des bibliothèques, trois directions de l'université y sont installées : la Diagonale, qui valorise la médiation arts, sciences, culture et société; le Design spot, qui promeut le design auprès de la communauté étudiante et les starts-ups; la Direction des bibliothèques, de l'information et de la science ouverte (DiBISO), qui assure la médiation documentaire et met en œuvre la politique de science ouverte de l'université. Chaque direction conserve ses propres missions mais a pour objectif de coconstruire des projets et de développer des services en commun, notamment de médiation scientifique et de programmation événementielle.

BILAN DES PREMIERS MOIS DE FONCTIONNEMENT

Le Lumen a ouvert ses portes le 18 septembre 2023, alors que les personnels n'ont pu entrer dans ses murs que trois semaines auparavant. Ce glissement de calendrier a eu un fort impact sur l'emménagement puisque les finitions des travaux ont perduré, y compris après l'ouverture au public. Si cette situation est régulière, pour ne pas dire inévitable dans un bâtiment neuf, l'ambiance des débuts fut un étrange mélange de déception (nombreux dysfonctionnements, poussière, etc.)

et d'enthousiasme (avec 3 ans de retard et d'attente, tout le monde avait envie de commencer l'aventure). Aujourd'hui la situation s'est bien améliorée; les équipes ont pris un rythme de croisière dans la gestion du quotidien et appréhendent mieux le changement d'échelle et les spécificités organisationnelles. Cependant, l'enjeu autour des conditions de travail et de la coopération à trois établissements et à trois directions reste un point de vigilance important.

Côté publics, en revanche, l'attente était tellement vive que la fréquentation fut immédiate. Les étudiants se sont emparés du lieu dès le premier jour et y restent fidèles. Le Lumen a ouvert en mode dégradé avec le service minimal, soit l'accès aux espaces et aux collections, puis les autres services ont été déployés au fil des mois (copies-impressions, prêt de jeux, studio d'enregistrement vidéo, etc.). Une enquête UX auprès des publics en avril dernier confirme la satisfaction générale et ainsi la réussite du projet.

Le Lumen voit sa première année universitaire d'ouverture s'achever. Le pari est réussi : les étudiants le fréquentent en masse, les personnels l'identifient comme un lieu événementiel majeur du campus. Mais les défis restent nombreux : améliorer l'organisation spatiale pour offrir davantage de places de travail, amener les chercheurs à se saisir du lieu pour valoriser leur médiation scientifique, fluidifier les circuits des ressources humaines entre les trois établissements-membres, sont les objectifs prioritaires pour la suite de l'aventure.

MARTINE COPPET

*Directrice adjointe de la DiBISO,
responsable du Lumen
martine.coppet@ens-paris-saclay.fr*

MYLÈNE RAVAREAU

*Responsable de la communication et
de l'UX Design à la DiBISO
mylene.ravereau@universite-paris-saclay.fr*

LE LUMEN EN CHIFFRES

Ouverture : 18 septembre 2023

Maîtrise d'ouvrage : Université Paris-Saclay

Assistance à maîtrise d'ouvrage : Établissement public d'aménagement Paris-Saclay (EPAPS)

Maîtrise d'œuvre : Laurent Beaudouin Architectes et MGM Morales De Giles Arquitectos

Financement État : 41 millions d'euros

Équipement mobilier et numérique : 1,2 million d'euros

8 000 m² utiles dont 4 100 dédiés aux espaces publics

500 places de travail + 500 places confort ou loisirs

23 salles de travail en groupes

3 salles dédiées et équipées pour l'innovation pédagogique

4 « labs » spécialisés (accessibilité; réalité virtuelle; médiation scientifique; accueil entreprises)

1 studio d'enregistrement vidéo

1 auditorium de 90 places

3 terrasses

1 matériathèque

1 espace de restauration

(prévu à la rentrée 2024)

Ouverture :

8 h 30 - 22 h 30 lundi-vendredi

10h-19h samedi-dimanche

48 000 livres imprimés en libre accès et

73 500 en magasins

223 titres de périodiques en libre accès

1 bâtiment - 3 directions : 33 personnels

DiBISO (bibliothèque); 5 personnels

Design Spot (Design et innovation);

9 personnels La Diagonale (médiation scientifique)

[1] Devenue Université Paris-Saclay en 2020

[2] Devenue ENS Paris-Saclay en 2018

Suite à l'appel à projets 2023, « CAFÉ », application pour la Création Automatisée de Fichiers d'Exemplarisation est développée dans le cadre du Programme de coopération initié par l'Abes.

Développée par le Service de coopération documentaire interuniversitaire (SCDI) de Montpellier, l'application «CAFÉ» vise à automatiser le traitement des données provenant du Sudoc et de BACON, opérations essentielles à la préparation des fichiers d'exemplarisation pour le signalement de la documentation électronique. En facilitant l'identification des mises à jour requises, la récupération des métadonnées de

chaque ressource, et la définition des zones requises pour l'exemplarisation, CAFÉ offre un gain significatif en temps et en fiabilité, tout en optimisant l'utilisation des métadonnées fournies par l'Abes.

Le projet a fait l'objet d'un poster exposé lors des Journées Abes et a remporté le prix du meilleur poster.

Consulter le poster : <https://zenodo.org/records/11470988>

CAFÉ

Lauréat Programme de coopération Abes 2023

CRÉATIONS AUTOMATISÉES DE FICHIERS D'EXEMPLARISATIONS

CAFÉ permet d'automatiser le traitement des données issues du SUDOC et de BACON nécessaires à la préparation des fichiers d'exemplarisation pour le signalement de la documentation électronique. La mise en place de profils pour chaque ressource permet de définir via un formulaire les zones Unimarc nécessaires et de les pré-remplir. Les profils permettent également la définition de fréquence de mise à jour pour mieux simplifier le repérage des mises à jour à réaliser.

KBART BACON

WEB SERVICES ABES

Les données traitées en entrée dans CAFÉ (fichiers Bacon, données structurées issues des webservices du SUDOC) vont être :

- chargées manuellement ou récupérées automatiquement
- analysées (type de documents, erreurs)
- comparées avec les données de référence issues du système local concernant la même ressource, si elle a déjà fait l'objet d'un signalement ; cette comparaison se fait soit par le chargement d'un fichier de comparaison, soit par l'interrogation API pour Alma
- enrichies (zone Unimarc pré-remplies, nécessaires à l'exemplarisation)

Analyse des fichiers ⇐

Détection des anomalies ⇐

Détection du type de document ⇐

Comparaison entrée / sortie ⇐

PPN

E856

955

Gestion des anomalies

pas de PPN

doublons

URL erronées

À l'issue des opérations réalisées par CAFÉ, plusieurs fichiers sont mis à disposition dans un répertoire :

- le/les fichiers en entrée
- le fichier de comparaison avec le SGB
- le fichiers des anomalies : notices sans ppn, url erronées, erreurs sur le type de document
- le fichier des données à supprimer
- le fichier d'exemplarisation

Bonus « zéro déchet » : les anomalies peuvent ensuite être traitées (recherches complémentaires de ppn, corrections des url, etc) pour constituer un nouveau fichier en entrée

Simple et rapide

CAFÉ vise à faciliter la génération de fichiers d'exemplarisation à partir des métadonnées issues de BACON et du SUDOC

DISPONIBLE EN SEPTEMBRE 2024 !

Conception et impression : Imprimerie DMG – Université Paul-Valéry – Montpellier 3

UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY MONTPELLIER

abes

LE 53^E CONGRÈS LIBER SOUS LE SIGNE « SCIENCE ET SOCIÉTÉ »

Accueilli à Limassol, à Chypre, du 3 au 5 juillet, le 53^e congrès de LIBER est consacré au thème « Les bibliothèques de pointe au service de la science et de la société ».

Cette année marque la 53^e édition de la conférence annuelle de LIBER, qui se déroulera dans la partie la plus méridionale de l'Europe où la communauté des bibliothèques de recherche européennes se soit jamais rendue, la belle ville de Limassol, à Chypre. La conférence, organisée du 3 au 5 juillet 2024 avec l'appui local de la bibliothèque de l'Université de technologie de Chypre, a pour thème « Les bibliothèques de pointe au service de la science et de la société ».

Le programme est supervisé par le Comité de programmation de la conférence (CPC), constitué de collègues membres de LIBER. Le CPC met son expertise à disposition pour examiner en double aveugle les propositions que nous recevons par le biais de notre système de gestion de la conférence. Nous sommes souvent assistés par des membres du conseil d'administration lorsqu'il s'agit d'examiner des catégories spécifiques de soumissions, telles que les panels, afin de répartir équitablement les efforts sans mettre en péril la qualité des examens.

36 PRÉSENTATIONS, 22 POSTERS, 10 ATELIERS

Cette année, 148 propositions ont été soumises; 102 étaient des présentations standards, 18 des posters, 14 des panels et 14 des ateliers. À la fin du processus d'évaluation, ont été retenus 36 présentations standards, 22 posters (après avoir invité les présentations standards notables qui n'ont pas été retenues pour les sessions principales), 2 panels et 10 ateliers. Ces derniers couvrent tous les sujets annoncés dans l'appel à participation :

- Tracer le champ de l'intelligence artificielle pour les bibliothèques de recherche;
- Intégrer l'équité et la diversité dans les opérations quotidiennes

- Évaluer l'impact de la science ouverte sur les bibliothèques de recherche
- Encourager le leadership pour l'indépendance, la durabilité et le progrès
- Innover dans l'utilisation des espaces des bibliothèques
- Établir la responsabilité sur les mesures, les métriques et les classements
- Revendiquer la propriété communautaire de la communication savante
- Fournir des dispositifs d'interaction avec la société.

Les préoccupations concernant l'impact de l'IA sur les bibliothèques de recherche et leurs communautés ont été soulignées dans les contributions que nous avons reçues. De même, les thèmes de l'évaluation de l'impact des activités de science ouverte et de la revendication de la propriété de certaines parties de la communication savante revêtaient une importance capitale pour nos membres. Lors de la structuration du programme final, nous avons pris en compte les intérêts de nos membres afin d'assurer une représentation juste et équilibrée de tous les sujets.

Nous remercions les principaux orateurs de la conférence, à savoir Frank Scholze, directeur général de la Bibliothèque nationale allemande, Constantia Constantinou, vice-présidente et directrice des bibliothèques de *Penn University*, et Jacob Sherson du *Center of Hybrid Intelligence* de l'université d'Aarhus (Danemark), qui abordent également des sujets importants, tels que le rôle de l'IA dans la gestion des connaissances, l'angle du *leadership* pour établir l'équité dans les opérations quotidiennes et les aspects de responsabilité sociale que les bibliothèques de recherche ont dans l'environnement numérique.

EN 2025, UN NOUVEAU FORMAT POUR LE CONGRÈS LIBER

Cette année, c'est la dernière fois que LIBER utilise ce format de conférence. À partir de 2025, nous utiliserons un format qui fera des ateliers une partie intégrante de la conférence. Cela traduit notre engagement à nous adapter et à faire de la conférence une expérience très vivante, offrant la plus grande implication possible pour tous nos membres. Nous considérons la conférence annuelle LIBER comme un rassemblement d'amis et d'alliés, une célébration de l'état de l'art des bibliothèques de recherche, une vitrine de la robustesse et, en même temps, de l'agilité des bibliothèques au service de leurs communautés. Comme toujours, nous voulons que la conférence soit un lieu pour participer, s'exprimer, se connecter et interagir. Nous sommes à l'écoute de toutes les préoccupations, remarques et idées de chacun des membres de notre réseau.

GIANNIS TSAKONAS
Vice-président de LIBER
gtsak@upatras.gr

LE PROGRAMME COMPLET :

<https://liberconference.eu/programme>



(Portrait)

Pierre NAEGELEN,

responsable du service Signalement,
du service Documentation numérique,
recherche et APC, et du service de
Prêt entre bibliothèques au SCD de
l'université Toulouse III - Paul Sabatier

Parlez-nous de vos fonctions actuelles

Au sein du département Appui à la recherche et science ouverte, j'assure le suivi financier de la documentation numérique recherche. Par ailleurs, je veille à la bonne mise en œuvre des accords globaux de lecture et publication, y compris en informant les publiants. Je supervise également le service de prêt entre bibliothèques, autre façon de mieux connaître les besoins documentaires des chercheurs.

Quelles sont vos relations avec l'Abes ?

En tant que gestionnaire soucieux du signalement de nos bouquets mais aussi en tant que négociateur Couperin, j'échange avec les équipes de l'Abes pour améliorer la qualité des fichiers KBART fournis par les éditeurs de façon à nourrir la base BACON. Sur le plan financier, les interactions sont nombreuses également : l'Abes est porteuse de groupements de commande pour de nombreux abonnements numériques. Le troisième type de relations, plus occasionnel, est d'ordre juridique, je l'évoque ci-après.

Quels défis majeurs l'Abes aura-t-elle, selon vous, à relever dans les prochaines années ?

J'en vois au moins quatre. Le premier est la poursuite de la synchronisation du Sudoc avec différents SGB, y compris pour l'exemplarisation automatique dans le Sudoc des bouquets de revues électroniques. Le deuxième est la mise à jour des référentiels de structures de recherche. Dans un article récent paru dans la revue *Arabesques*, Carole Melzac fait le point sur ROR, référentiel des structures de recherche, concurrent direct de Ring-Gold ID, intégré au *workflow* de l'outil de soumission d'articles Editorial Manager. Actuellement, ni RingGold ni ROR ne sont à jour sauf exceptions. Beaucoup de laboratoires en sont absents. Les établissements de l'ESR sont en attente d'une accélération du traitement de ce dossier, au moins pour ROR. L'enjeu est double : en termes de visibilité mais aussi en termes financiers. Les éditeurs qui mettent en œuvre des accords « *Publish & Read* » intègrent presque toujours l'un des deux référentiels dans leur *workflow* : sans référentiel à jour, il y a un risque non nul que bon nombre de chercheurs ne bénéficient pas d'exonération des frais d'APC, tant que leur laboratoire n'est pas dûment référencé. L'expertise juridique de l'Abes sur le TDM constitue un autre défi. Bien que l'exception de *Text and Data Mining* contenue dans



la directive Copyright d'avril 2019 ait été transposée en droit français en novembre 2021, un certain nombre d'éditeurs n'ont cessé de contester les contours du texte. Cela crée un climat d'insécurité juridique, les éditeurs allant jusqu'à menacer les établissements de couper les accès. L'expertise juridique de l'Abes pourrait jouer un rôle déterminant dans la mise en œuvre d'une stratégie commune de réponse des établissements à ces pressions. Le dernier défi concerne la dépollution de la science. On connaît maintenant assez bien le problème des faux articles scientifiques rédigés par de simples logiciels tels que SciGen, voire des IA. L'Abes pourrait contribuer à débusquer un type bien spécifique de fraude scientifique. Guillaume Cabanac *et al* ont montré récemment comment on peut manipuler le nombre de citations d'un article en utilisant des références « cachées », qui sont enregistrées comme métadonnées pour des articles scientifiques dans lesquels elles n'apparaissent pas, au moment de l'enregistrement du DOI. L'Abes pourrait apporter son concours à CrossRef pour la constitution d'un outil de détection automatisée de ces fausses citations. Je lance l'idée mais je ne sais pas si elle a des chances de se réaliser.

Qu'appréciez-vous le plus dans votre métier ?

La dimension liquide par nature de la documentation numérique, qui permet d'irriguer tous les publics au sein du campus.

Qu'est-ce qui vous énerve le plus ?

L'ésotérisme fait l'objet d'une promotion aussi insidieuse qu'efficace sur les campus, y compris scientifiques, notamment par le biais des activités proposées aux personnels par les services culturels et action sociale : marches méditatives, huiles essentielles, aromathérapie, naturopathie...

Quelle image donneriez-vous pour définir l'Abes ?

Un vaisseau amiral naviguant dans un océan de données.

Votre expression favorite ?

Demain est un autre jour.